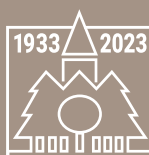


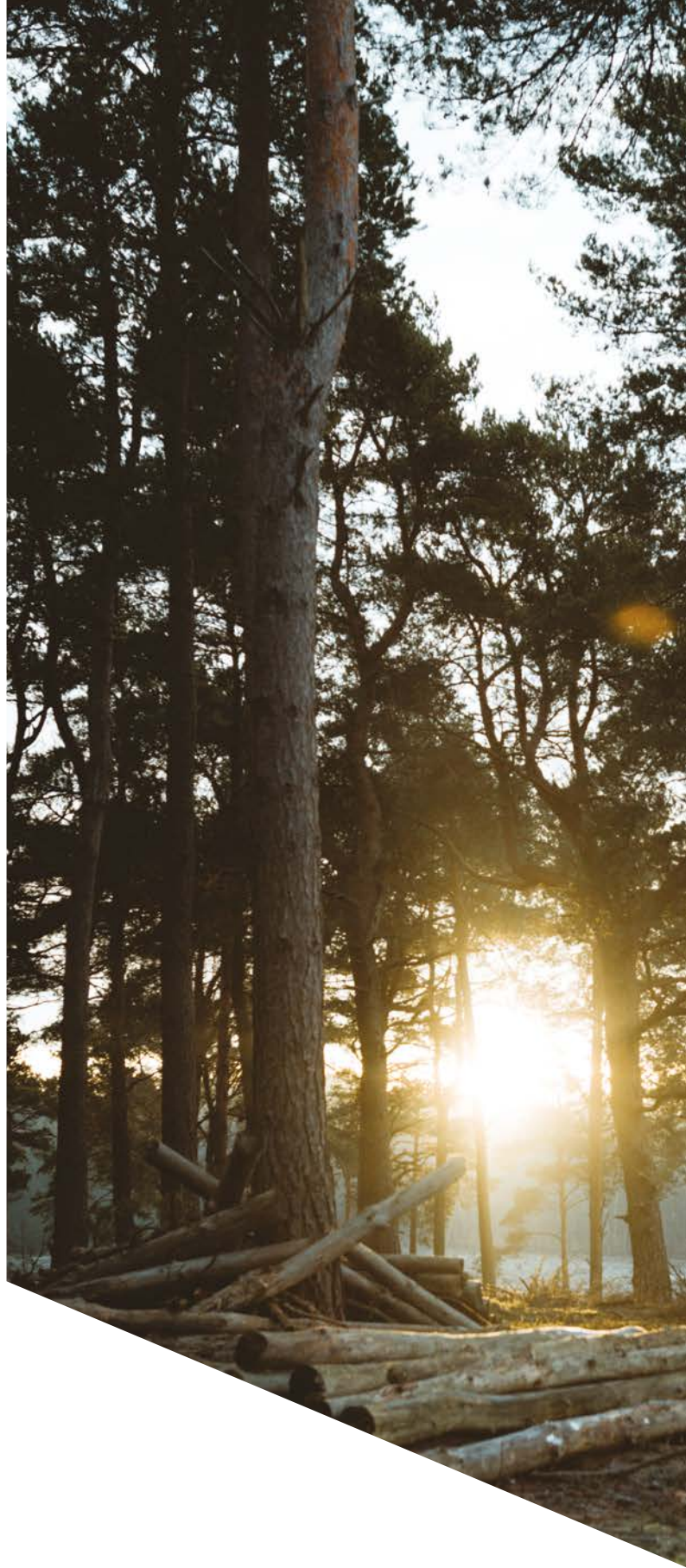
Fédération nationale des Communes forestières

# Rapport d'activités

2022



Communes forestières  
Fédération nationale



RÉDACTION : Fédération nationale des Communes forestières  
DIRECTION ARTISTIQUE & RÉALISATION : mathilde-auvray.fr  
RELECTURE : Mélanie Gentilhomme - digitives.com  
IMPRESSION : SB Graphic - 77290 Mitry-Mory  
PHOTOS : © Communes forestières/© FNCOFOR ou mentionné



# Sommaire

## **6 La Fédération nationale des Communes forestières**

## **12 Nos engagements**

- 13 *Le manifeste de la filière forêt-bois*
- 13 *L'État à l'écoute des attentes des acteurs forestiers*
- 14 *Vers un dialogue apaisé avec l'ONF*
- 16 *La gestion du risque incendie*
- 18 *Les Rencontres nationales des territoires forestiers*
- 18 *La feuille de route du gouvernement*

## **19 Nos partenariats**

## **23 Les programmes portés par la Fédération**

- 24 *L'élu local, médiateur des usagers forestiers*
- 24 *Valorisation des aménités forestières*
- 24 *Plan d'Approvisionnement Territorial*
- 25 *Le réseau national bois-énergie*
- 25 *Programmes soutenus par France Bois Forêt*
- 26 *La construction en bois local*
- 30 *Forêts pédagogiques*

## **36 La formation**

## **39 La communication**

## **43 L'actualité...**

- 43 *en région*
- 54 *en Europe*
- 56 *à l'international*

## **58 Administration**



Chers amis, chers collègues,

En 2022, les sujets forestiers ont pris de l'ampleur dans les médias notamment à cause des incendies de l'été faisant apparaître l'urgence d'une transition écologique et économique pour notre planète.

Avec le manifeste de la filière forêt-bois, les clôtures des Assises de la forêt et du bois, des propositions ont été formulées pour développer la filière en France, contribuer à la décarbonation de l'économie et renforcer la souveraineté du pays.

Dans des temps records, les acteurs de la filière forêt-bois ont pu se concerter et apporter des réponses opérationnelles pour penser la forêt française de demain.

Grâce à un dialogue apaisé avec l'ONF, nous avons pu finaliser la convention FNCOFOR-ONF qui avait requis la mobilisation des élus sur plusieurs mois.

Celle-ci traduit notre vision commune pour la gestion de la forêt publique, reposant sur l'adaptation au changement climatique et le développement d'une filière bois participant à la vitalité des territoires. Nous avons participé, ensemble, au déploiement d'un nouvel outil, pensé avec les élus : le Portail des Collectivités.

Tant attendues, après ces longues périodes de confinement, les Rencontres nationales des territoires forestiers que nous avons pu organiser en septembre 2022, ont réussi à mobiliser de nombreux acteurs en apportant des solutions très concrètes mises en place par les collectivités, en matière de stratégies forestières à travers la France.

Avec le Comité national formation, une nouvelle stratégie se met en place pour mutualiser les connaissances des Communes forestières et créer des parcours pédagogiques répondant aux attentes des élus.

En gagnant en visibilité, nous sommes sollicités sur de nombreux sujets forestiers. Le réseau se développe avec, en septembre 2022, la création officielle de l'Union Régionale des Collectivités Forestières d'Île-de-France. Sur l'année scolaire 2022-2023, on compte 94 Forêts pédagogiques en France. Les élus et les salariés des Communes forestières sont dans l'action et ce rapport d'activités l'illustre parfaitement.

Je ne peux que vous en souhaiter une excellente lecture.

**Dominique JARLIER**

*Président de la Fédération nationale  
des Communes forestières*



Mesdames, Messieurs les élus,

2022 peut être considérée comme un retour à la normale après deux années impactées par les confinements, dé-confinements et mesures exceptionnelles de limitation de la circulation des personnes. Mais sommes-nous revenus à la normale ? L'habitude prise de réunions en distanciel, qui a certains avantages, a réduit les interactions entre personnes et a eu l'effet d'accélérer le rythme de nos réunions. Cela a-t-il, pour autant, augmenté notre productivité ? Je ne peux répondre qu'en partie à cette question en témoignant de l'activité intense de l'année 2022 résumée dans ce rapport. La possibilité offerte par ces nouveaux modes de travail nous a permis d'augmenter notre réactivité quant aux décisions à prendre dans de multiples domaines : signature de la convention FNCOFOR-ONF après deux années de négociation, interrompue par le combat syndical de 2021 ; mise en place de plusieurs groupes de travail composés d'élus du Conseil d'administration traitant de tous les sujets relatifs à la forêt et à la filière bois (foncier, commercialisation des bois, bois-énergie et bois-construction, aménités forestières, relations forêt société, politique forestière...) ainsi que des participations nombreuses aux réunions ministérielles et partenariales (France Bois Forêt, PEFC, FSC...).

La forêt est l'objet de toutes les attentions depuis les Assises de la forêt et du bois de 2021, les incendies de l'été 2022 n'ont fait qu'accélérer l'envie de tous de s'en préoccuper. Notre Fédération devra continuer à jouer un rôle majeur pour relever les défis posés par le changement climatique. Les élus, sur le terrain, sont au carrefour des décisions importantes dont l'impact devra être déterminant pour garder les équilibres entre le maintien d'une économie productrice de richesse sur les territoires, la protection de la biodiversité très endommagée par les pratiques humaines et le bien-être des populations.

Depuis sa création, il y a 90 ans, la Fédération Nationale des Communes forestières ne cesse de s'adapter à son environnement tout en conservant ses fondamentaux de protection des forêts et d'accompagnement de ses adhérents. Continuons ensemble.

Je ne peux terminer cet édito sans avoir une pensée pour Jean-Baptiste Lecorre, notre collaborateur parti trop vite.

**Alain LESTURGEZ**

*Directeur général de  
la Fédération nationale  
des Communes forestières*



# La Fédération nationale des Communes forestières

**Les enjeux de la Fédération nationale des Communes forestières sont multiples : rassembler, associer, concerter, représenter les pluralités.**

**Interconnectées, les Communes forestières partagent leur expertises et expérimentations réussies. En travaillant en partenariat et en réseau, elles s'adaptent et agissent de manière concrète au cœur des territoires et en faveur des projets des élus.**

# La force de notre réseau

Créée en 1933,  
la Fédération nationale des Communes  
forestières (FNCOFOR) est une association  
d'élus qui représente les

**15000 collectivités propriétaires  
de forêts et toutes celles impliquées**  
dans la valorisation de la forêt  
et de la filière forêt-bois.



## DES ÉLUS ENGAGÉS

**6000**

collectivités adhérentes

représentant

**70%** 

de la surface  
de la **forêt communale**

**56**

Associations Départementales  
ou interdépartementales

avec

 **800**

élus administrateurs  
dans les territoires

**74** 

présidents  
ou délégués  
au Conseil d'administration

+

élus référents forêt-bois  
dans chaque  
département et région



## UN RÉSEAU DE 90 SALARIÉS

**9**

Unions  
Régionales

**2**

associations  
de massif 

**1**

équipe  
nationale 

## UN ENGAGEMENT À L'INTERNATIONAL

Territoires  
et forêts solidaires  
(COFOR-International)

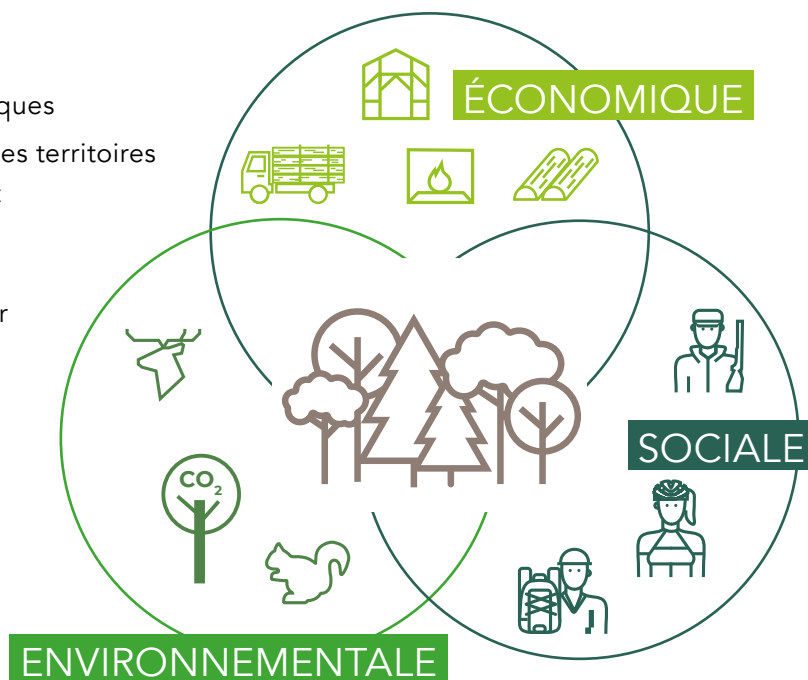
Fédération européenne  
des Communes forestières  
(FECOF)

Coopération  
France-Québec

# Des valeurs fortes

## Les collectivités territoriales représentées par les élus défendent ▼

- ▶ la protection de la biodiversité dans le cadre d'une gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques dans l'intérêt général
- ▶ le soutien à la filière forêt-bois et à une **UNE ÉCONOMIE** de proximité
- ▶ la contribution de la forêt à la protection de **L'ENVIRONNEMENT** et à la prévention des risques
- ▶ le bois local comme un atout du développement des territoires
- ▶ l'attachement aux apports **SOCIÉTAUX** de la forêt
- ▶ l'espace forestier comme une partie intégrante de l'aménagement du territoire
- ▶ la nécessité de transmettre un patrimoine forestier aux générations futures



Les élus intègrent tous ces enjeux dans les politiques forestières territoriales qu'ils portent, tout en tenant compte du réchauffement climatique et de l'évolution des attentes sociétales.

## Une année de consolidation post-COVID-19



Au cours de l'année 2022, la Fédération s'est employée à activer progressivement l'ensemble des groupes de travail et des comités internes et externes.

Les élus, appuyés par des salariés référents, contribuent à la définition des politiques forestières en représentant et en défendant les intérêts des Collectivités forestières.

## Nos champs d'intervention

La Fédération nationale représente les intérêts des Communes forestières auprès de toutes les instances :



européennes,  
nationales,  
régionales  
et locales

en portant la voix des territoires forestiers dans l'élaboration des politiques publiques et la structuration de la filière forêt-bois.

La Fédération initie et met en œuvre des programmes innovants dans les territoires, forme et informe les élus.



# Des élus mobilisés pour une cohésion nationale

## Conseil d'administration

**74**  
membres

Le Conseil d'administration de la Fédération est composé de tous les présidents d'Associations Départementales et d'Unions Régionales des Communes forestières ou leurs délégués ainsi qu'une liste de membres complémentaires.



EN 2022

Le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois :

- 07 AVRIL en présentiel à PARIS ;
- 20 SEPTEMBRE en visioconférence ;
- 27 OCTOBRE en présentiel à DIJON.

## Élus référents

Pour conforter cette organisation territoriale et politique, en appui des 800 élus administrateurs, les Unions Régionales ont mis en place des élus « référents forêt-territoire » : un **binôme** composé d'un élu et d'un chargé de mission des Communes forestières.

## Bureau

**22**  
membres



EN 2022

Le Bureau de la Fédération s'est réuni 11 fois :

### EN PRÉSENTIEL

À PARIS

- 16 mars
- 6 avril,
- 18 mai
- 8 décembre

### EN VISIOCONFÉRENCE

- 19 janvier
- 16 février
- 17 mars
- 15 juin
- 7 septembre
- 21 novembre

### EN SÉMINAIRE À TOURNUS

- 19 et 20 juillet



## IFCC

Institut de Formation Forestière Communale

Bras armé de la Fédération en matière de formation et de développement, l'IFCC pilote des programmes nationaux ▼

- ▶ politiques forestières territoriales,
- ▶ bois-construction,
- ▶ Plan d'Approvisionnement Territorial...

Il accompagne les programmes régionaux par un soutien financier aux Unions Régionales des Communes forestières.

# Un travail collaboratif



Bureau de la FNCOFOR - avril 2022

## La force de nos délégations

Plus de 69 délégations ont ainsi été mises en œuvre par les administrateurs du Conseil d'administration qui peuvent compter sur des élus référents ainsi que sur l'expertise des salariés du réseau des Communes forestières.



### COMITÉS

National formation  
Politiques forestières territoriales



### GROUPES DE TRAVAIL

Biodiversité Aménités  
Bois-construction  
Bois-énergie  
Convention FNCOFOR-ONF  
Inter-massifs  
Foncier/desserte  
Plan local forestier  
Liens urbain/rural  
Relations forêt/société  
Réseau des formateurs  
Sylvopastoralisme



### COMMISSIONS

Chasse  
Communication  
Risques

## Délégations au sein de la Fédération nationale des Communes forestières

## Délégations extérieures au titre de la Fédération nationale des Communes forestières :

- ▶ Association nationale des Élus de la Montagne (ANEM) : *Comité directeur*
- ▶ Bois de France : *Conseil d'administration*
- ▶ Chambres d'agriculture France : *Conseil national Orientation Valorisation bois et territoire*
- ▶ Comité Europe
- ▶ Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie (CIBE) : *Conseil d'administration*
- ▶ Comité national biodiversité
- ▶ Comité stratégique de la filière bois : *DÉFI 3 « Sécurisation de l'approvisionnement », DÉFI 4 « Construction »*
- ▶ Conseil national de la Montagne
- ▶ Conseil supérieur de la forêt et du bois : *Plénière ; Forêt, Bois et Territoires ; Suivi du programme national (PNFB) et régional (PRFB) de la forêt et du bois ; Gestion durable des forêts ; Europe et International*
- ▶ Coopération France-Québec
- ▶ Entente Valabre pour la Forêt méditerranéenne
- ▶ Fédération des Parcs naturels régionaux (FPNR)
- ▶ Fédération Européenne des Communes forestières (FECOF)
- ▶ Fédération Nationale des Entrepreneurs du Territoire (FNEDT) : *Assemblée générale*
- ▶ Forêt Cellulose Bois Construction (FCBA) : *Conseil d'administration, commission forêt*
- ▶ Forest Stewardship Council (FSC) : *Groupe de Travail - Révision des standards*
- ▶ France Bois Forêt : *Bureau, Conseil d'administration, Assemblée générale*
- ▶ France Douglas : *Conseil d'administration*
- ▶ France Forêt : *Conseil d'administration*
- ▶ France Nature Environnement (FNE)
- ▶ French Timber : *Bureau*
- ▶ Institut national de l'information Géographique et Forestière (IGN) : *Comité de filière*
- ▶ Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire : *Groupe de Travail - Suivi du programme OLD*
- ▶ Observatoire des espaces naturels, agricoles et forestiers (OENAF)
- ▶ Office National des Forêts (ONF) : *Conseil d'administration, Comité d'audit, Comité consultatif de la forêt communale, Commission nationale de la forêt communale, Comité des ventes, Comité consultatif des forêts d'outre-mer, Conseil surveillance ONF Énergie bois, Conseil national forêt d'exception, Groupe de Travail - Suivi de la convention FNCO-FOR-ONF / Aménagement Groupe de Travail - Suivi de la convention FNCOFOR-ONF / Régime forestier*
- ▶ PEFC : *Bureau, Conseil d'administration, Assemblée générale*
- ▶ Réseau rural national
- ▶ Territoire et forêt solidaire COFOR international

### Le Comité de coordination

EST COMPOSÉ



d'une direction nationale



des directeurs et directrices d'Unions Régionales



d'un élu référent,  
Jacques HUMBERT

SES MISSIONS

- ▶ Co-construit et met en œuvre les programmes politiques adoptés par les élus.
- ▶ Assure une veille des questions forestières à la fois techniques et territoriales.
- ▶ Mutualise les informations administratives et budgétaires.
- ▶ Est l'organe majeur de retours et transferts d'expériences dans le réseau.

En 2022, il s'est réuni à **6 reprises** pour traiter notamment du Plan de relance, de la stratégie aires protégées, des programmes de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Le Comité a également préparé des dossiers pour les réunions du Bureau fédéral sur la question de l'éolien et du photovoltaïque en forêt, de la relation forêt et société.

Ce Comité a également travaillé sur les prochaines Rencontres nationales des territoires forestiers et sur la formation des administrateurs.



# Nos engagements

**Les forêts étaient au cœur des débats en 2022 avec : le manifeste de la filière forêt-bois, la clôture des Assises nationales de la forêt et du bois et la feuille de route du gouvernement « Forêt de la planification écologique » et la gestion du risque incendie, un sujet éminemment pressant après les feux de forêt de l'été.**

**Signe d'un dialogue apaisé avec l'Office National des Forêts, la Fédération a signé la convention FNCOFOR-ONF 2022-2025 après un long travail de concertation et d'écriture et participé au déploiement d'un nouvel outil, pensé avec les élus : le Portail des Collectivités. (cf p.16)**

**Les Rencontres nationales des territoires forestiers, centrées sur le changement climatique et le rôle des collectivités dans son atténuation, organisées par les Communes forestières ont eu lieu en septembre. Tous ces engagements ont permis d'aboutir à une vision forestière partagée, inscrite dans une stratégie de long terme et déclinée en mesures concrètes.**

# Le manifeste de la filière forêt-bois

23 propositions formulées pour développer la filière en France, contribuer à la décarbonation de l'économie et renforcer la souveraineté du pays.

Le 2 février 2022, Jean-Michel SERVANT, Président de France Bois Forêt et Frédéric CARTERET, Président de France Bois Industries Entreprises, ont donné une conférence de presse pour présenter le **manifeste de la filière, destiné à sensibiliser les candidats aux élections présidentielles de 2022 aux enjeux et défis du bois**, matériau renouvelable, qui tient une place majeure dans l'économie française. Dominique JARLIER, Président de la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) était présent auprès d'autres présidents de la filière.



Téléchargez  
le manifeste

**23 propositions formulées**  
autour de 4 grands axes :

- 1 Développer tous les usages du bois et les capacités industrielles françaises pour répondre à la hausse de la demande
- 2 Adapter les forêts sur le long terme pour conserver la biodiversité et préserver la multifonctionnalité des peuplements forestiers
- 3 Renforcer l'attractivité des métiers de la filière et développer les compétences pour pourvoir les emplois d'aujourd'hui et de demain
- 4 Rapprocher les citoyens de la forêt et de la filière forêt-bois

Retrouvez le dossier  
de presse - Clôture  
des Assises de la forêt  
et du bois



## L'État à l'écoute des attentes des acteurs forestiers

Les Assises nationales de la forêt et du bois ont été clôturées le 16 mars 2022 par les ministres de l'Agriculture, de la Biodiversité, du Logement et de l'Industrie. Les élus de la FNCOFOR se sont mobilisés auprès de tous les acteurs de la filière forêt-bois pour ces Assises.

Lancées le 19 octobre 2021 et réunissant quatre groupes de travail d'octobre 2021 à janvier 2022, elles ont permis d'aboutir à une vision forestière partagée, inscrite dans une stratégie de long terme et déclinée en mesures concrètes. Cet engagement marque une véritable volonté de répondre aux défis environnementaux, sociétaux et économiques auxquels la forêt française fait face aujourd'hui.

**Une vision forestière**  
définie autour de 4 piliers :

- 1 **Relever le défi de la connaissance** pour dresser un état des lieux détaillé de la forêt, suivre et anticiper ses évolutions, et accompagner les propriétaires forestiers dans leurs choix face au changement climatique
- 2 **Poursuivre et pérenniser les financements** dédiés au renouvellement de forêts plus résilientes et biodiversifiées
- 3 **Investir massivement pour assurer l'innovation** et la compétitivité de la filière industrielle bois
- 4 **Expérimenter des nouvelles formes de dialogue national et territorial** pour la conduite des politiques forestières et pérenniser la dynamique des Assises.

La FNCOFOR a salué :

- ▶ La mise en place d'un financement pérenne. L'État va mettre en place un financement dédié au renouvellement forestier de 100 à 150 millions d'euros chaque année à partir de 2024, mobilisant notamment les outils de la finance carbone.
- ▶ Le rôle de l'élu repositionné par l'État comme étant l'interlocuteur privilégié entre la forêt et la société.

*« Une politique forestière ambitieuse ne se construira pas sans la société [...] Nous comptons évidemment sur les élus des Communes forestières pour jouer un rôle d'interface et nous accompagnerons leurs initiatives et renforcerons la notion d'élu référent. »*

**Julien DENORMANDIE**, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation (2020-2022)

- ▶ Les objectifs qualitatifs, chiffrés établis concernant la diversification des espèces qui reste un enjeu majeur pour la lutte contre le réchauffement climatique.
- ▶ Le renforcement des programmes de recherche et développement notamment sur les essences secondaires.
- ▶ Le dialogue constructif engagé avec les ONG.

Les conclusions présentées confortent aussi des propositions publiées début février par la filière dans son Manifeste commun.



## Vers un dialogue apaisé avec l'ONF

### L'Assemblée générale de la FNCOFOR

L'Assemblée générale 2022 a eu lieu le 27 octobre à l'hôtel de la Région Bourgogne-Franche-Comté, précédée d'un Conseil d'administration. Initialement prévue le 28 octobre, elle s'est déroulée la veille, en raison de l'invitation du Président de la République, le même jour au Palais de l'Élysée, pour réunir tous les acteurs engagés dans la campagne 2022 de lutte contre les feux de forêts.

**Marc FESNEAU, nommé ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en mai 2022,** présent depuis de nombreuses années sur le stand de la FNCOFOR au Salon des Maires et des Collectivités Locales, a rappelé le rôle essentiel des élus, notamment dans la prévention des incendies et son soutien à toutes les actions de la Fédération par une vidéo diffusée pendant l'Assemblée générale.

Il a notamment mentionné :

- ▶ L'implication des élus de la Fédération pendant les Assises de la forêt et du bois
- ▶ L'appel à manifestation d'intérêt lancé pour accompagner de nouvelles démarches de concertation qui devront associer étroitement les élus des territoires
- ▶ La réussite du plan de relance avec plus de 930 dossiers déposés par les Communes forestières et la continuité des financements pour le renouvellement et la reconstitution des forêts
- ▶ Le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école »
- ▶ Le Portail des Collectivités, aboutissement de longs travaux menés entre la FNCOFOR et l'ONF, pour que les propriétaires publics puissent avoir accès aux données de leurs forêts en toute transparence.

**D**ans ce monde en transformation radicale, face aux bouleversements climatiques, les Communes forestières ont un rôle majeur à jouer. Les élus qui les représentent sont porteurs d'actions positives visant à démontrer que l'adaptation des forêts aux changements climatiques est possible, que la transition écologique n'est pas une utopie irréaliste. [...] Il est absolument nécessaire de garder, voire de renforcer le rôle de l'État dans les politiques publiques. Cette colonne vertébrale est nécessaire pour un développement équilibré des territoires. L'action de l'État en faveur de la forêt et de la filière bois semble prendre véritablement corps depuis la tenue des Assises de la forêt en fin d'année 2021. »

**Dominique JARLIER**

Président de la Fédération nationale des Communes forestières



Voir le discours de Marc Fesneau pendant l'AG FNCOFOR





La convention FNCOFOR-ONF a été présentée pendant l'Assemblée générale de la FNCOFOR, le 27 octobre 2022. Les bases de cette convention ont été définies au printemps 2021 avec un groupe de travail dédié, constitué d'élus du Conseil d'administration de la FNCOFOR. Parallèlement, le contrat entre l'Office National des Forêts (ONF) et l'État 2021-2025 a été validé lors du Conseil d'administration de l'ONF, le 2 juillet 2021 malgré l'opposition des Communes forestières et de toutes les parties prenantes (collectivités, filière, syndicats).



Cette convention préfigure d'importants travaux entre la FNCOFOR et son gestionnaire. Les cibles à atteindre sont ambitieuses : renforcer le Régime forestier, adapter les forêts publiques au changement climatique, contribuer à décarboner la société, protéger la biodiversité. »

**Dominique JARLIER**

Président de la Fédération nationale des Communes forestières



## La convention FNCOFOR-ONF 2022-2025

La convention FNCOFOR-ONF établie pour la période 2022-2025 a été votée à l'unanimité par les administrateurs du CA de l'ONF, le 13 décembre 2022.

Elle traduit la vision commune des deux parties pour la gestion de la forêt publique, reposant sur l'adaptation au changement climatique et le développement d'une filière bois participant à la vitalité des territoires.

Elle a été signée, cette même journée, en présence de Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ; par Dominique JARLIER, président de la Fédération nationale des Communes forestières ; Jean-Yves CAULLET, président du Conseil d'administration de l'ONF et Valérie METRICH-HECQUET, directrice générale de l'Office National des Forêts.

### Elle définit les modalités de travail entre les deux structures sur les cinq axes d'action suivants ▼

- 1 Le maintien et le renforcement du Régime forestier
- 2 L'élaboration des documents d'aménagement, qui régit les règles de gestion durable, socle de la politique des collectivités propriétaires de forêts
- 3 Une stratégie de commercialisation des bois partagée entre les élus et l'ONF
- 4 La valorisation des services environnementaux rendus par la forêt
- 5 La contribution des forêts dans les projets de territoires portés par les élus

Signe d'un partenariat fondé sur la confiance et la transparence, cette convention prévoit également de renforcer la gouvernance. À ce titre, la Commission nationale de la forêt communale s'est réunie le 8 décembre dernier, après plus de quatre ans d'interruption.

Le Comité consultatif de la forêt communale du Conseil d'administration sera également réactivé.



Retrouvez l'historique dans notre rapport d'activités 2021

## Le Portail des Collectivités, un nouveau service en ligne pour les élus

Les élus doivent échanger régulièrement avec l'ONF afin de mettre en œuvre une gestion durable de leurs forêts. De multiples décisions sont prises et de nombreuses actions sont réalisées : choix d'aménagement, de programmes de coupes, de travaux etc., qui se déclinent sous forme de données et documents.

**Les Associations Départementales et les Unions Régionales des Communes forestières forment et accompagnent au quotidien les élus sur ces thématiques.**

**Pour les élus, avoir accès à ces informations de manière sécurisée, fluide et transparente devient une priorité.** En partenariat avec la FNCOFOR afin de répondre à la demande des élus, l'ONF a donc choisi de développer avec eux un outil numérique moderne, adapté à leurs attentes : **le Portail des Collectivités**. Ce portail est **destiné aux représentants des collectivités propriétaires de forêt, notamment les maires.**



Découvrez la vidéo de présentation du Portail des Collectivités

De plus, pour faciliter la prise en main, un [glossaire technique](#) et des [tutoriels vidéo](#) sont également disponibles.

Un groupe de travail issu du CA de la FNCOFOR a contribué à la conception de ce site internet à usage privé, depuis février 2020. Composé de 5 élus référents représentatifs de tout le territoire, ce groupe a co-construit avec l'ONF l'interface actuelle, proposée à 1 600 collectivités en mai 2022, après une validation au Conseil d'administration de la FNCOFOR, le 7 avril 2022.

L'interface, en cours de déploiement, se veut évolutive. Les élus et le groupe de travail pourront faire leurs retours, définir les besoins suivants et l'enrichir en continu.


**LE CONCEPT :** une plateforme en ligne permettant d'accéder aux données des forêts de chaque collectivité, via un accès privé et sécurisé, avec une interface identique pour les élus et les techniciens forestiers.

En quelques clics, il est donc possible de consulter des informations clés telles que :

- ▶ la carte des forêts d'une commune
- ▶ les coordonnées d'un gestionnaire ONF
- ▶ les programmes de coupes
- ▶ ou encore le document d'aménagement d'une forêt

## La gestion du risque incendie

### Le rapport sénatorial « Feux de forêt et de végétation : prévenir l'embrasement »

 Le 3 août 2022 a été publié le **rapport sénatorial d'information sur les « Feux de forêt et de végétation : prévenir l'embrasement »** de M. Jean BACCI, Mme Anne-Catherine LOISIER, deux élus engagés au sein des Communes forestières, sensibles à ces questions et M. Pascal MARTIN et M. Olivier RIETMANN.

Il est le fruit d'un travail d'auditions initié dès le printemps 2022, avec notamment, de nombreux élus de la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR).

Le rapport dresse le constat suivant : si l'efficacité de la stratégie française de lutte est un modèle en Europe et dans le monde, elle ne lui suffira plus à faire face à l'augmentation du risque incendie et à l'émergence de feux « hors normes », liés au changement climatique.

Pour répondre à ce défi, le rapport formule

**70**  
recommandations  
regroupées en 8 axes.



Téléchargez la synthèse







## Pour l'amélioration de l'application des obligations légales de débroussaillage

Le 7 septembre 2022 s'est tenue une **réunion de concertation engagée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire sur les obligations légales de débroussaillage (OLD)**.

Les élus de la « Commission risque » de la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) étaient présents. Ils ont porté des propositions de simplification et d'amélioration de ces OLD.

Le ministère souhaite procéder à une évolution du dispositif existant. Les maires sont responsables de l'application de ce débroussaillage obligatoire. Pour accroître sa réalisation, les Communes forestières ont demandé une **harmonisation de la réglementation sur un socle commun**, tout en permettant des adaptations locales dans sa mise en œuvre. Elles ont réaffirmé **l'importance de bien préciser les personnes qui doivent respecter ces OLD** notamment par rapport à leur voisinage. Les Communes forestières soutiennent les mesures facilitatrices (communication de coordonnées, développement d'une prise de conscience du risque, crédit d'impôt sur les travaux de débroussaillage...).



## La nouvelle stratégie du gouvernement pour lutter contre les feux de forêt

Lors de son discours du 28 octobre, le Président de la République a remercié tous les acteurs impliqués dans la lutte contre les incendies de l'été, dont les élus, en annonçant la mise en place d'une nouvelle stratégie en 3 axes :

### Mieux prévenir les incendies avec :

- ▶ Un renforcement des moyens financiers et humains de l'ONF en 2023 et 2024
- ▶ Une simplification et une meilleure application des obligations légales de débroussaillage (OLD) avec une campagne de communication dans les prochains mois, accompagnées d'une évolution du cadre réglementaire applicable aux propriétaires
- ▶ Un travail de cartographie et une météo de la forêt afin de mieux appréhender les risques

### Renforcer les moyens humains et matériels, avec :

- ▶ Un plan de réarmement aérien d'urgence de 250 millions d'euros, dont 150 millions d'euros à destination des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)
- ▶ Un plan de soutien au volontariat des sapeurs-pompiers

### Reboiser et gérer durablement avec une planification de notre reforestation, à travers :

- ▶ La plantation d'un milliard d'arbres d'ici 10 ans
- ▶ L'engagement d'un vaste chantier de reprise en main des biens vacants sans maître et des hectares forestiers des communes non gérés

*Certaines de ces demandes ont été émises par la Fédération et les Communes forestières depuis plusieurs années et la Fédération se réjouit qu'elles puissent se mettre en œuvre.*

**Afin de sensibiliser les élus aux bonnes pratiques, de les informer des récentes évolutions réglementaires et de leur rôle opérationnel**, la FNCOFOR a donc signé une convention avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en décembre 2022 pour le déploiement de l'application des OLD.



## RNTF Les Rencontres nationales des territoires forestiers



Pendant 3 jours, du mercredi 14 au vendredi 16 septembre 2022, plus de 150 personnes : élus, chargés de mission des Chartes Forestières de Territoire (CFT), salariés des Communes forestières, représentants de la filière ou d'associations se sont réunis au Lycée de la Vinadie de FIGEAC pour les Rencontres nationales des territoires forestiers. À travers des conférences, et des temps d'échanges en groupes, ils ont pu débattre des nombreuses initiatives menées partout en France pour accompagner les forêts à s'adapter aux évolutions climatiques.

**Des réalisations concrètes via de nombreux témoignages de territoires ont été abordées** sur plusieurs thématiques :

- ▶ La défense des forêts contre les incendies
- ▶ L'accompagnement de filières courtes
- ▶ La structuration du foncier forestier
- ▶ Les outils pour la planification et l'adaptation des forêts au changement climatique (Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) & forêt/ projet LIFE FORECCAst)
- ▶ Les stratégies commerciales territoriales (AOC Bois du Jura/ Association Bois d'Occitanie)
- ▶ Les initiatives pour la préservation de la biodiversité forestière
- ▶ La volonté d'informer le grand public sur la gestion des espaces forestiers

**Ces journées intenses et studieuses avec la présentation de projets de coopération et des outils développés par le réseau des Communes forestières ont apporté aux participants des solutions concrètes à mettre en place sur leurs territoires.**

Une partie de ces échanges est disponible dans notre revue n°72 – avril 2023



## La feuille de route du gouvernement

« Forêt de la planification écologique »



Dominique JARLIER était présent au Conseil supérieur de la forêt et du bois, le 1er décembre 2022, organisé par Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, afin de lancer la feuille de route « Forêt de la planification écologique ».

Cette dernière fixe **cinq axes** de travail qui s'appuient notamment sur les 25 mesures des Assises de la forêt :

- ▶ Mieux prévenir les risques et lutter contre les incendies
- ▶ Adapter la forêt au changement climatique
- ▶ Gérer durablement les forêts
- ▶ Restaurer et préserver la biodiversité, les services écosystémiques et les sols des forêts
- ▶ Structurer et développer la filière pour mieux valoriser les produits bois

**Le gouvernement a présenté un bilan d'étape sur les mesures déjà lancées suite aux Assises.**



En savoir plus :  
consultez le communiqué de presse  
du gouvernement du 1<sup>er</sup> décembre



# Nos partenariats

**La Fédération nationale des Communes forestières s'inscrit dans une dynamique d'innovation permanente, en collaboration et concertation avec l'ensemble des membres de la filière forêt-bois. Une synergie dont les interactions et analyses partagées permettent l'émergence de solutions pour l'avenir des forêts.**



## France Bois Forêt

La Fédération nationale des Communes forestières est **membre de l'interprofession France Bois Forêt (FBF)** qui regroupe :

**24**

**grandes organisations professionnelles**  
de la filière forêt-bois française

FBF collecte la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite CVO, auprès des entreprises de la filière et des propriétaires forestiers. Cette contribution cofinance des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française notamment à travers les différents usages du matériau bois. Plusieurs programmes portés par la FNCOFOR sont soutenus grâce à la CVO (cf p.23).

## La valorisation du bois dans les projets de restauration du Patrimoine

Suite à l'**incendie de la charpente de Notre-Dame de Paris** en 2019, l'interprofession nationale France Bois Forêt a créé sa propre fondation. La FNCOFOR, membre de France Bois Forêt, a coordonné, avec ses élus, l'identification des communes adhérentes en capacité de fournir gracieusement des chênes de France nécessaires à sa reconstruction.



Sous l'égide de la Fondation de France, cette fondation soutient également des actions de restauration. L'objectif est de **financer la restauration du patrimoine bâti accessible au public**, présentant un intérêt historique, artistique ou architectural et mettant en valeur le matériau bois issu de forêts françaises certifiées « gestion durable ». La FNCOFOR est membre du jury de sélection des dossiers.



## PEFC

### Programme de reconnaissance des certifications forestières

Présent dans 55 pays, le PEFC certifie la gestion durable des forêts et rassemble autour d'une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt. Depuis 20 ans, PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de :

**78 700**  
propriétaires forestiers

**+3 100**  
entreprises  
en France

La FNCOFOR est membre de PEFC France, au sein du collège des propriétaires forestiers. Son schéma de certification forestière est révisé tous les 5 ans dans une dynamique d'amélioration continue. Actuellement, le schéma 2017-2022 est en vigueur. En 2022, des réunions ont été organisées pour continuer la révision des standards français. En 2023, une consultation publique a été lancée. Jacques HUBERT a été désigné pour représenter les Communes forestières au sein de PEFC. Il est le trésorier de PEFC France.

# Dalkia Bois Énergie France

Deux formations sur la thématique bois-énergie ont été organisées en 2022 pour les commerciaux de Dalkia Bois Énergie France, dans le cadre d'une convention de partenariat liant la Fédération nationale des Communes forestières et Dalkia - Bois Énergie France depuis plusieurs années. Ces formations visent à :

- ▶ renforcer le sens de l'activité bois-énergie
- ▶ mettre en avant la contribution de cette ressource au développement des territoires par son utilisation en circuit court



Signature de la convention Dalkia - Bois Énergie France - Salon des maires 2022



## Fédération Nationale du Bois

La FNB rassemble les exploitants forestiers, scieurs et industriels de la transformation du bois en France. Un partenariat s'exerce en continu à plusieurs niveaux essentiels pour la filière :



- ▶ l'approvisionnement des entreprises, en responsabilité vis-à-vis du marché du bois



- ▶ la priorité au bois français dans les marchés portés par des structures publiques



- ▶ l'accord-cadre face à la crise scolytes pour favoriser la commercialisation, l'exploitation et l'enlèvement rapide des bois scolytés, via les contrats d'approvisionnement



- ▶ la consolidation du label transformation UE pour le chêne soutenu par la FNCOFOR

L'appel à une 1<sup>ère</sup> transformation des grumes dans l'Union européenne avant toute exportation afin de préserver les emplois et de créer une plus-value pour les territoires et les entreprises.



## Points de secours en forêt

DÉLAI MOYEN  
D'INTERVENTION DES SECOURS  
EN MILIEU FORESTIER



**25**min.

Soucieuses de réduire ce délai et de maximiser les chances de sauver des vies, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires, l'Union de la Coopération Forestière Française, la FNB, l'ONF et la FNCOFOR, soutenues par France Bois Forêt ont lancé **un projet opérationnel** avec la collaboration des pompiers et de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA). Ce dernier a pour objectif la mise en place d'un maillage de points de secours en forêt utile **aux professionnels** et au grand public.

En 2021, **une application mobile gratuite a été lancée : Points de Rencontre des Secours en Forêt (PRSF)**. Grâce à des points pré-identifiés, facilement accessibles et partagés avec les services de secours, ceux-ci pourront intervenir plus rapidement sur le PRSF pour porter assistance aux victimes. La poursuite du maillage est en cours pour l'étendre à l'ensemble du territoire français.

| Avec le soutien de France Bois Forêt



L'application  
mobile gratuite

Téléchargez ici l'application



### D'autres partenariats

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie (CIBE)

France Nature Environnement (FNE)

France-Forêts qui réunit les propriétaires publics et privés

Fédération nationale des SCOT

Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA)

Fibois France

Caisse des Dépôts

Journée internationale des forêts-Teragir...



# Les programmes

*portés par la Fédération*

Depuis plusieurs années, la FNCOFOR innove par le biais de politiques forestières territoriales structurantes basées sur une gestion multi-fonctionnelle de la forêt : Chartes Forestières de Territoire et leur Acte 2, Plans locaux forestiers...

Par la force de son réseau et l'implication des élus et aménageurs du territoire, la Fédération a également pu développer des programmes visant à :

- ▶ Valoriser le rôle de l'élu comme médiateur du développement forestier
- ▶ Favoriser l'utilisation du bois en circuit court (par la construction d'un bâtiment public, par l'alimentation d'une chaufferie bois...)
- ▶ Impliquer les plus jeunes sur ces sujets d'avenir
- ▶ Analyser et approfondir de nombreuses thématiques telles que : le carbone forestier, le foncier forestier, le bois-énergie

Programmes développés avec le soutien de :



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



COOPÉRATION  
FRANCE-QUÉBEC



Québec

## L'Élu local, médiateur des usages forestiers

En participant à la rédaction de la feuille de route « adaptation des forêts au changement climatique », le Président de la FNCOFOR, Dominique JARLIER, a mis en lumière le rôle clé des maires dans la sensibilisation du grand public à la gestion forestière, ainsi que dans la gestion de conflits locaux émergeant de projets de valorisation des bois.

Pour sa 2<sup>nd</sup>e année, le programme a permis la validation d'une méthodologie de médiation sur les territoires forestiers, à l'aide d'une palette d'outils complète déjà utilisée par les Communes forestières. De l'écoute des attentes des usagers forestiers jusqu'à l'implémentation de politiques territoriales, ces outils aux formats variés (formations, supports d'expositions, pièces de théâtre, synthèses de législation...) seront utiles aux élus et permanents des Communes forestières dans l'apport de connaissances, la concertation et la gestion de conflits d'usages en forêt.



## Valorisation des aménités forestières, quel rôle à jouer pour les collectivités ?

Lancé en 2022 et en partenariat avec les Experts Forestiers de France et Fransylva, ce programme tend à rendre visible les services environnementaux rendus par les forêts et à les valoriser.

Les trois têtes de réseaux développant ce programme partagent un même constat : le modèle économique de la gestion forestière ne peut plus reposer uniquement sur la vente de bois. Les exigences environnementales et ambitions de neutralité carbone sont au cœur des stratégies forestières nationales. Les propriétaires et gestionnaires doivent désormais composer avec différents objectifs pour leurs forêts et produits de leur exploitation. Des prérogatives souvent réalisables mais qui requièrent de trouver un équilibre technique et financier.



## PAT Plan d'Approvisionnement Territorial

En 2022, La FNCOFOR poursuit son partenariat avec l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). La Communauté de communes Bièvre Isère lance la révision des données « ressource » d'un PAT antérieur. Cette actualisation sera également l'occasion d'expérimenter une méthodologie de traitement de données LIDAR, en partenariat avec l'ONF.







## Le réseau national bois-énergie

Ce réseau, qui réunit les chargés de mission travaillant sur la thématique du bois-énergie au sein de chacune des Unions Régionales, facilite les échanges d'informations et le partage de bonnes expériences. Il permet également d'analyser et de résoudre collectivement des problématiques spécifiques.

En 2022, dans la continuité de l'année précédente, la majeure partie des actions a consisté à travailler sur la mise en œuvre de la directive européenne REDII au sein du consortium national de la filière bois-énergie animé par le Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie (CIBE).

Cette directive vise notamment à s'assurer que les installations de production de chaleur ou d'énergie de grosses puissances respectent des critères de durabilité de la ressource forestière et de réduction d'émission de gaz à effet de serre afin que le bois-énergie puisse bénéficier d'aides publiques et être comptabilisé dans les objectifs de production d'énergies renouvelables nationaux et européens.

En 2023, les acteurs de la filière forêt-bois, engagés dans la transition écologique, ont dénoncé les contresens des orientations européennes envisagées sur le bois-énergie dans un courrier sur la révision de RED II (RED III) (voir p.56).



En savoir plus sur l'action de la FNCOFOR au sein du Consortium :

## Programmes soutenus par France Bois Forêt



En 2021, plusieurs programmes portés par les Communes forestières ont reçu le soutien de France Bois Forêt (grâce à la CVO)

- ▶ " Dans 1000 communes, la forêt fait école " (phase 4)
- ▶ Accompagnement des collectivités pour utiliser du bois local et français
- ▶ L'élú forestier & médiateur
- ▶ Accompagnement de commissions forêt des communes & contractualisation
- ▶ Valorisation des aménités forestières

Ainsi que des programmes multipartenariaux :

- ▶ Réseau forêt
- ▶ Vers une démarche RSO de la filière forêt-bois
- ▶ Réponse à la demande des nouveaux marchés avec les bois certifiés des massifs : Bois des Alpes™, Bois des Territoires du Massif central™, Bois des Pyrénées™, Pin d'Alep
- ▶ Innovation numérique dans le suivi des produits bois des massifs

# La construction en bois local

Le programme « *Construction en bois local* » en quelques chiffres :

**+18 000** 

**élus sensibilisés à la construction en bois local** par une communication large newsletters, articles, courriers et emails des Communes forestières...

**+750** 

**élus sensibilisés** au travers d'événements multiples journées portes ouvertes, ateliers, tables rondes, forums, échanges bilatéraux, présentation en Conseil d'administration COFOR, réunions d'échanges en conseils communautaires

**+530** 

**élus formés à la construction en bois local** lors de formations et réunions d'informations

**+380**

**projets accompagnés par un salarié des Communes forestières**

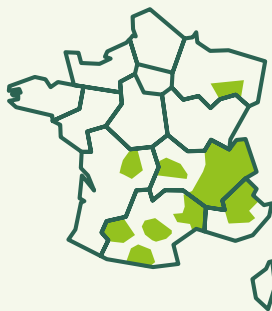
ACCOMPAGNEMENT DE L'IDÉE DU PROJET À SON INAUGURATION

**32**

**projets livrés avec du bois local**

DOTATIONS AUX ÉQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX MISES EN ŒUVRE EN FRANCE FAVORISANT LE BOIS LOCAL

HAUTE-SAVOIE  
ISÈRE  
JURA  
PUY-DE-DÔME  
SAVOIE  
TARN  
HAUTE-VIENNE  
VAUCLUSE  
VOSGES



(avril 2022 - mars 2023)

## Encourager et s'engager à utiliser du bois local

Les élus des Communes forestières portent de nombreuses actions auprès des pouvoirs publics visant à informer et promouvoir les atouts du bois local dans la construction publique. Cette initiative vise à privilégier la construction en bois local dans leurs politiques publiques et ainsi inciter les maîtres d'ouvrage public à recourir au bois local.

En effet, les collectivités utilisant du bois local dans leurs projets peuvent bénéficier ▼ :

- ▶ D'aides financières de l'État par des Bonifications des Dotations aux Équipements des Territoires Ruraux (DETR) pouvant aller jusqu'à 20%
- ▶ D'aides financières des régions et départements
- ▶ D'accompagnement technique par les Communes forestières, des chefs de projet du Programme Avenir Montagnes, des partenaires de la filière forêt-bois
- ▶ D'outils de valorisation de leurs projets

## Des salariés, experts des sujets bois-construction

Les Communes forestières sensibilisent, forment et accompagnent les élus des collectivités publiques sur l'intégration de bois local dans leur projet de construction, réhabilitation et aménagement.

Cet accompagnement se fait en accord avec la volonté politique de la collectivité de ▼ :



**VALORISER** une ressource présente localement



Amener de la **VALEUR AJOUTÉE** sur les territoires



**MAINTENIR L'EMPLOI** en milieu rural



**GARANTIR** des services écosystémiques de proximité



**SENSIBILISER** le grand public sur les usages de la forêt et du bois

Avec le programme « 100 constructions publiques en bois local », initié par la FNCOFOR sur la période de 2012-2017, les Communes forestières se sont dotées d'outils techniques et juridiques afin d'accompagner les collectivités à atteindre leurs objectifs politiques.

## L'outil A.R.T.

### Analyse des Retombées Territoriales

La Fédération nationale des Communes forestières a développé, en collaboration avec l'agence Biom Attitude, l'outil A.R.T. - Analyse des Retombées Territoriales. Il permet d'évaluer les retombées économiques, sociales et environnementales des projets dans un rayon de 80 km\*.

Les collectivités peuvent contacter les Communes forestières afin d'être accompagnées et recevoir une évaluation complète des retombées territoriales de leur bâtiment.

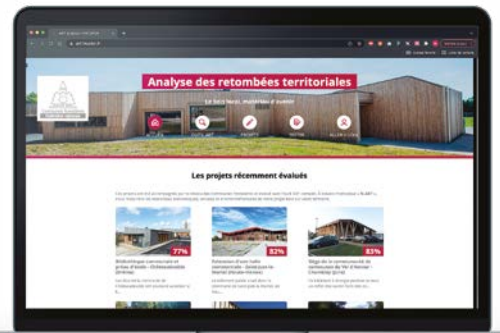
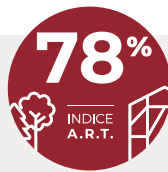
#### EXEMPLE

\*Pour un indice A.R.T. de 78%, sur les 100€ investis dans la partie bois de votre projet, 78€ sont réinjectés dans l'économie du territoire.



Un configurateur simplifié et accessible en ligne permet d'estimer rapidement et simplement les retombées territoriales des projets en cours de réflexion ou déjà réalisés.

[art.fncofor.fr](http://art.fncofor.fr)



### Le calculateur A.R.T. évalue pour le projet :

€ La part de votre investissement réinjectée dans l'économie de votre territoire \* via l'indice A.R.T.

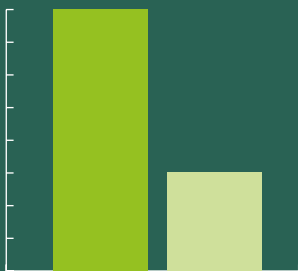
👤 Le nombre d'emplois de la filière forêt-bois créé ou maintenu.

☁️ CO<sub>2</sub> Les tonnes de CO<sub>2</sub> stockées et évitées.

🌳 La surface forestière gérée nécessaire à la production de bois.

## Pourquoi utiliser le bois local ?

L'UTILISATION DU BOIS LOCAL  
RAPPORTE EN MOYENNE  
**80% DE L'INVESTISSEMENT  
DE LA COLLECTIVITÉ**



CONTRE **30%** DANS  
LE CAS DE L'IMPORTATION.

**100** m<sup>3</sup>  
de bois local  
mis en œuvre  
équivalant à :

**3** ha  
de forêt gérés  
pendant **80** ans

**2**  
emplois à temps plein  
sur 1 an

**100** t  
stockées dans  
les produits bois

**110** t  
évitées par  
substitution

## Déploiement des marques collectives de certification

Les marques collectives de certification comme Bois des Alpes™, Bois des Territoires du Massif central™, Bois des Pyrénées™ et Lignum Corsica™ sont des dispositifs de traçabilité mis en place à l'échelle du Massif.

Ces marques permettent d'**inscrire le bois local dans les marchés publics** et garantissent aux élus de pouvoir ▼ :



**S'ENGAGER** dans une démarche de développement durable



**PARTICIPER** à la gestion durable et à la valorisation des forêts de leurs massifs (PEFC/FSC)



**OPTER** pour des produits de qualité, tracés à 100% de la forêt aux produits bois, à un prix compétitif



**SOUTENIR** les entreprises de la filière forêt-bois en favorisant le travail en « cluster » et ainsi apporter de la valeur ajoutée aux territoires.



lignum corsica®

**130** entreprises certifiées dont :

**32** scieries

**6** lamellistes

**53** Charpentiers-constructeurs bois

**8** menuisiers

**31** Négoces

**+** Entreprises en cours de certification



## Le Prix National de la Construction Bois

Depuis de nombreuses années, la Fédération participe au jury du Prix National de la Construction Bois (PNCB). Devenu une véritable base de données de projets remarquables, ce prix permet, d'une part, la valorisation du savoir-faire de la filière et d'autre part, la mise en avant des possibilités offertes par le matériau bois afin d'accroître son recours et de répondre aux enjeux environnementaux.

## La contractualisation

En 2022, les Communes forestières ont renforcé leurs engagements de vente de bois en contrat d'approvisionnement auprès de l'État, de l'ONF et des partenaires de la filière lors de la signature de l'accord filière "Chêne", des Assises de la forêt et du bois et de la convention FNCOFOR-ONF qui prévoit une augmentation des volumes de bois vendus par les collectivités en contrat, passant de 22% en 2022 à 35% en 2025.



Téléchargez  
le rapport  
du CGAAER



Projet de contractualisation à la Salvetat

Aux yeux des élus, la vente en contrat est le mécanisme qui apporte le plus de garanties pour sécuriser les approvisionnements des entreprises et structurer la filière. Toutefois, les Communes forestières ont rappelé qu'une évolution du contrat était nécessaire afin de convaincre les élus d'y recourir. Parmi les axes d'améliorations proposés : une plus grande transparence et lisibilité, la mise en place d'un système d'échéancier de paiement et le développement de la territorialisation des contrats.

Les travaux de 2022 de la FNCOFOR ont visé ces objectifs.

**Pour cela, la FNCOFOR a ▼ :**

- ▶ **participé mensuellement au Comité National des Ventes**, avec la direction commerciale de l'ONF. Ce comité a permis d'aborder régulièrement l'état du marché du bois, de fixer des conditions de négociation de prix du bois en contrat à l'ONF et de travailler sur des thématiques en lien avec la contractualisation
- ▶ **organisé des réunions de travail** associant élus, directeurs d'UR, DG ONF afin d'avancer sur des sujets tels que la délibération des collectivités à vendre ses bois en contrat, le développement des contrats pluriannuels, la territorialisation des contrats, **l'élaboration de stratégies commerciales**, le déploiement de fonds d'amorçage...
- ▶ **participé au groupe de travail « Contractualisation » du CA de l'ONF** qui a permis de rappeler les objectifs communs et les conditions de mise en œuvre du contrat : la mise en place d'une dimension « aménagement du territoire », une répartition de l'offre de bois éclairée, une articulation des stratégies commerciales locales et globales
- ▶ **coordonné le programme France Bois Forêt « Commissions Forêt »** visant à informer et former les élus sur : la commercialisation des bois, le fonctionnement de la contractualisation en lien avec les commissions forêts des Communes et les prérogatives des élus, accompagner les Communes dans leurs démarches de commercialisation des bois, développer des outils pour faciliter la commercialisation des bois des collectivités, notamment l'Observatoire des ventes de bois



Observatoire des ventes de bois



# Forêts pédagogiques

« Dans 1000 communes, la forêt fait école »

Afin de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux forestiers, la Fédération nationale des Communes forestières développe le programme d'éducation à la forêt « Dans 1000 communes, la forêt fait école » qui bénéficie du soutien de France Bois Forêt, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, du ministère de la Transition Écologique et de la Commission permanente de coopération franco-québécoise.

« Dans 1000 communes, la forêt fait école » est le programme d'éducation à la forêt lancé en 2019 par la Fédération nationale des Communes forestières. Il propose aux communes de confier à un groupe d'enfants une parcelle en forêt afin de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, aux acteurs de la filière forêt-bois et aux rôles des maires des Communes forestières.



Confier à des enfants une parcelle pour qu'ils en apprécient la gestion dans toutes ses dimensions multifonctionnelles : économique, environnementale, sociale, c'est l'idée originale de ce programme. »

**Dominique JARLIER**

Président de la Fédération nationale des Communes forestières



Découvrez la vidéo de Silence, ça pousse - La Forêt pédagogique d'Annot

LE PROGRAMME EST AUJOURD'HUI DANS SA PHASE DE DÉPLOIEMENT AVEC :

**94** Forêts pédagogiques

**4500** enfants participant au programme

**190** interventions organisées



## Un programme en plein déploiement



La deuxième année du programme a permis d'accompagner

**39**  
Forêts  
pédagogiques

d'affiner la méthodologie de création et d'animation des projets et d'étoffer la boîte à outils du programme.

À la rentrée scolaire de septembre 2022, la FNCOFOR poursuit le déploiement du programme et accompagne des projets variés dans :

**94**  
communes

## Des outils pour accompagner les élus et les enseignants



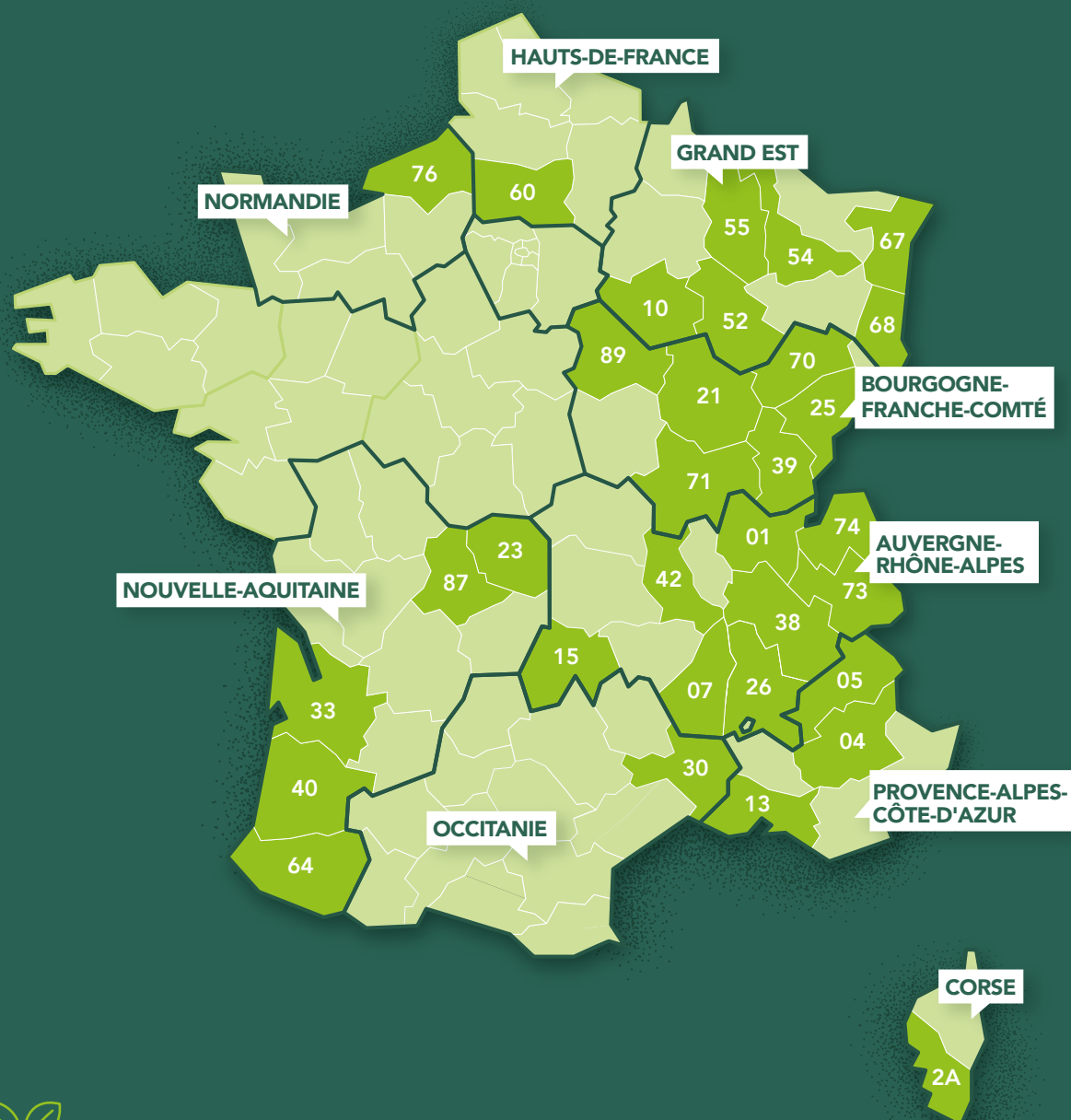
L'outil pédagogique « Plan d'aménagement illustré » a été conçu par les Communes forestières et remis aux enfants des Forêts pédagogiques.

Afin de permettre aux enseignants et aux élus de s'approprier des connaissances sur la forêt et le bois et de les transmettre aux enfants, **des outils pédagogiques et d'animation sont conçus par les Communes forestières** et mis à disposition des acteurs des Forêts pédagogiques : *jeu de société, plan illustré de l'aménagement forestier, fiches pédagogiques thématiques...*

Fiches pédagogiques thématiques

# Carte des 94 Forêts pédagogiques

Année scolaire 2022-2023



## DES THÉMATIQUES PHARES ABORDÉES :

- Gestion forestière
- Biodiversité
- Citoyenneté
- Changement climatique et crises sanitaires
- Transformations et usages du bois
- Défense des forêts contre les incendies et prévention des risques
- Métiers de la forêt et du bois
- Forêt et société

## LES 3 ACTEURS ESSENTIELS DU PROJET, ACCOMPAGNÉS PAR LES COMMUNES FORESTIÈRES :



Les élus



Les enseignants/  
éducateurs



Les enfants



## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- 01 AIN**
  - Culoz
  - Val-Revermont
- 07 ARDÈCHE**
  - Ailhon
  - Mazan-l'Abbaye
- 15 CANTAL**
  - Clavières /
  - Ruynes-en-Margeride /
  - Lorcières
  - Laveissière
- 26 DRÔME**
  - Die
- 74 HAUTE-SAVOIE**
  - Cruseilles
  - Fillière
  - Magland
  - Manigod
  - Passy
  - Saint-André-de-Boège
- 38 ISÈRE**
  - Lans-en-Vercors
  - Tréminis
- 42 LOIRE**
  - La Valla-en-Gier
  - Véranne
- 73 SAVOIE**
  - Ayn
  - Entremont-le-Vieux
  - Saint-Pierre-d'Entremont

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- 21 CÔTE-D'OR**
  - Pagny-le-Château
  - Villers-les-Pots
- 25 DOUBS**
  - Chemaudin-et-Vaux
  - Doubs
  - Ornans
  - Oye-et-Pallet
- 70 HAUTE-SAÔNE**
  - Aboncourt-Gesincourt
  - Aillevillers-et-Lyaumont
  - Corbenay
  - Fougères-Saint-Valbert
  - Jussey
  - Navenne
  - Saint-Loup-sur-Semouse
  - Vauvillers

## Bourgogne-Franche-Comté (suite)

- 39 JURA**
  - Champvans
  - Chaux-du-Dombief
  - Larnaud
- 71 SAÔNE-ET-LOIRE**
  - Massilly
  - Saint-Ambreuil
- 89 YONNE**
  - Flogny-la-Chapelle

## CORSE

- 2A CORSE-DU-SUD**
  - Évisa

## GRAND EST

- 10 AUBE**
  - Ervy-le-Châtel
- 67 BAS-RHIN**
  - Lutzelhouse
  - Oberhaslach
  - Wingen
- 52 HAUTE-MARNE**
  - Arc-en-Barrois
  - Euffigneix
  - Fayl-Billot
  - Val-de-Meuse
- 68 HAUT-RHIN**
  - Wuenheim
  - Sainte-Marie-aux-Mines
- 54 MEURTHE-ET-MOSELLE**
  - Cirey-sur-Vezouze
  - Ochey
- 55 MEUSE**
  - Beurey-sur-Saulx (RPI)\*
  - Geville
  - Lacroix-sur-Meuse
  - Mognéville (RPI)\*
  - Pagny-sur-Meuse
  - Pierrefitte-sur-Aire
  - Stainville
  - Stenay / Laneuville-sur-Meuse (Syndicat forestier)
  - Vigneulles-lès-Hattonchâtel

## HAUTS-DE-FRANCE

- 60 OISE**
  - Beauvais

## NOUVELLE-AQUITAINE

- 23 CREUSE**
  - Faux-la-Montagne
- 33 GIRONDE**
  - Communauté d'Agglomération du Libournais
  - Sainte-Hélène
  - Saint-Magne
  - Salaunes
- 87 HAUTE-VIENNE**
  - Bersac-sur-Rivalier
  - Feytiat
  - Glanges
  - Peyrat-le-Château
  - Saint-Just le Martel
- 40 LANDES**
  - Créon-d'Armagnac
  - Dax
  - Gabarret / Herré
  - Labouheyre
  - Losse
  - Mimizan
  - Rion-des-Landes
  - Sabres
  - Saint-Justin
  - Ychoux
- 64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**
  - Hasparren
  - Montaut
  - Saint-Pée-sur-Nivelle
  - Sauvagnon
  - Ustaritz

## NORMANDIE

- 76 SEINE-MARITIME**
  - Vatteville-la-Rue

## OCCITANIE

- 30 GARD**
  - Lirac

## PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

- 04 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**
  - Annot
  - Seyne-les-Alpes / Selonnet
- 13 BOUCHES-DU-RHÔNE**
  - Lamanon
- 05 HAUTES-ALPES**
  - L'Argentière-La-Bessée

\*Regroupement Pédagogique Intercommunal



## Volet international

Afin d'appréhender la diversité des espaces forestiers et des enjeux globaux tel que le changement climatique, **des classes françaises partagent leur expérience avec des élèves du Québec, en formant des binômes internationaux.**

À l'automne 2022, les équipes projet française et québécoise se sont rencontrées à l'occasion de déplacements en mission dans les deux pays partenaires.

Ce volet international est soutenu par la Commission permanente de coopération franco-québécoise. (cf p.57)



Une thématique phare chaque année

## Les volets replantations et défense des forêts contre les incendies



Chaque année, une thématique phare est retenue pour le programme. En 2021-2022, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire soutient le programme sur un volet «replantation» dans le cadre du plan de relance. Ce soutien est renouvelé pour l'année scolaire 2022-2023 sur la **thématique «Défense des forêts contre les incendies».**

Plusieurs Forêts pédagogiques orientent leur programme d'actions autour de cette thématique et un événement sera organisé à ce sujet dans les Forêts pédagogiques en 2023.



## Le travail en réseau

Afin de faciliter les échanges et de mutualiser les expériences, **les Communes forestières animent des réseaux de Forêts pédagogiques** qui bénéficient tant aux élus, qu'aux enseignants et aux enfants. Ces réseaux permettent d'échanger sur la construction des projets, les activités et interventions. Des actions communes à plusieurs Forêts pédagogiques sont programmées, afin d'illustrer la diversité des thématiques et espaces forestiers aux échelles locales et nationales.



La Fédération travaille avec ses partenaires de la filière forêt-bois, acteurs de l'éducation à la forêt. En 2022, elle a participé au groupe de travail « Forêt-société » des Assises de la forêt où elle a présenté les retours d'expériences du programme. Sur le stand de la filière au **Salon International de l'Agriculture**, la FNCOFOR a animé

## La FNCOFOR investit dans les actions d'éducation à la forêt

un temps pédagogique qui a permis aux visiteurs de découvrir le jeu « Forestiers à vous de jouer! », quiz-jeu de l'oie sur la forêt et le bois. Elle a également participé à la relecture de l'adaptation nationale du livre « Les Travaux de la forêt », coordonnée par France Bois Forêt et initialement développée dans les Landes par les Entrepreneurs de Travaux Forestiers Nouvelle-Aquitaine. Le livre sera distribué dans les Forêts pédagogiques en 2023.

La FNCOFOR entretient également un partenariat avec l'association Teragir, pilote de la Journée internationale des forêts (JIF), en participant aux comités de pilotage de la manifestation, au jury de la remise des trophées JIF - qui a récompensé 3 projets en 2022 - ainsi qu'au jury du programme « Jeunes reporters pour l'environnement » pour le prix spécial forêt-bois.



### Votre commune est intéressée ?

Le programme continue de se développer et plusieurs communes rejoindront le programme pour l'année scolaire 2023-2024. Les réseaux départementaux et régionaux alimentent la dynamique du réseau national, qui réunit élus, enseignants et permanents des Communes forestières durant l'année scolaire afin de travailler sur les thématiques forestières et l'éducation à la forêt.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'Union Régionale des Communes forestières de votre territoire ou la FNCOFOR.



Vous pouvez aussi consulter les vidéos de présentation du programme et le dépliant d'information sur le [site internet de la FNCOFOR](#) et en flashant le code ci-contre.



# La formation

## *un atout majeur au service des élus*

Acteurs privilégiés de la gestion territoriale, les élus doivent pouvoir appréhender tous les enjeux de la filière forêt-bois. Former les élus est au cœur des missions de la Fédération nationale des Communes forestières. Ainsi, les Associations Départementales, les Unions Régionales et l'Institut de Formation Forestière Communale (IFFC), proposent chaque année des formations et réunions d'information sur un large panel de sujets. Le Comité national formation, les directeurs et le réseau formation

se sont interrogés sur la manière de poursuivre la formation des élus dans un contexte législatif et financier contraint. Une réflexion a été menée quant aux besoins spécifiques des administrateurs, des équipes des Communes forestières et à la manière de répondre aux attentes des partenaires extérieurs. **Le Comité national formation a élaboré une stratégie formation qui a été validée par le Bureau de la FNCOFOR en juillet 2022.**



# 2022

*des formations pointues,  
qui répondent aux attentes  
des élus*

Après les formations 2020 et 2021 qui ont permis aux élus de s'imprégner de la diversité des enjeux forestiers, l'éventail des formations 2022 s'est encore élargi. Pas moins de 254 formations ont été recensées avec des thèmes pointus : l'aménagement forestier en période de crise, la qualité de la plaquette forestière ou encore la gestion du foncier à l'échelle de la commune.

Les élus ont eu plaisir à se retrouver au cours de ces formations qui se sont majoritairement déroulées en présentiel.

**5010**   
participants

**3886**   
élus

## Les administrateurs des Communes forestières :

*une cible à privilégier*

Pour pouvoir jouer pleinement leur rôle d'ambassadeur des Communes forestières auprès des élus et des instances, les administrateurs doivent être outillés. Ils participent déjà aux formations organisées dans leur région par l'Institut de Formation Forestière Communale (IFFC) pour l'ensemble des élus. En corrélation avec la nouvelle stratégie, l'IFFC met en place des formations spécifiques. Deux formations à destination des administrateurs des AD et UR ont ainsi été réalisées en 2022 :

- ▶ **« Les enjeux du Régime forestier »** : formation aux différents aspects de cette thématique : éligibilité des forêts communales ou soustraction des espaces naturels au Régime forestier.
- ▶ **« Les dispositifs de protection des forêts »** : formation de sensibilisation des administrateurs à la stratégie nationale biodiversité. Cette dernière ambitionne de protéger 30 % des espaces naturels nationaux d'ici 2030, dont 10 % en protection renforcée. Dans de nombreux départements, les préfets concertent en effet les administrateurs des Communes forestières sur les espaces à mettre en protection forte.

**10 administrateurs** ont participé à chacune de ces formations lesquelles sont, par ailleurs, éligibles au DIFE (droit individuel à la formation des élus). Chaque élu peut y prétendre, qu'il soit ou non indemnisé au titre de ses fonctions.

**L'IFFC inaugure en 2023 un catalogue de formations à destination des administrateurs.** Une formation sur la défense des forêts contre les incendies, une autre sur la représentation des Communes forestières dans les instances liées à la chasse sont notamment en préparation. La formation sur le Régime forestier sera renouvelée.

## L'IFFC forme aussi ses salariés

De janvier 2022 à février 2023, l'IFFC a formé 76 salariés de la Fédération nationale des Communes forestières. Ces formations courtes et très opérationnelles leur permettent de mieux accompagner les élus. La qualité des formations et des formateurs de l'IFFC suscite l'intérêt des partenaires extérieurs. Une formation ayant pour objectif de familiariser

les agents territoriaux aux usages de la forêt et aux enjeux de la filière forêt-bois leur est ainsi proposée via le CNFPT.

Pour pouvoir continuer à mettre en place l'ensemble de ces formations, l'IFFC a présenté et obtenu en 2021 la certification qualité Qualiopi et dispose de l'agrément de formation des élus.



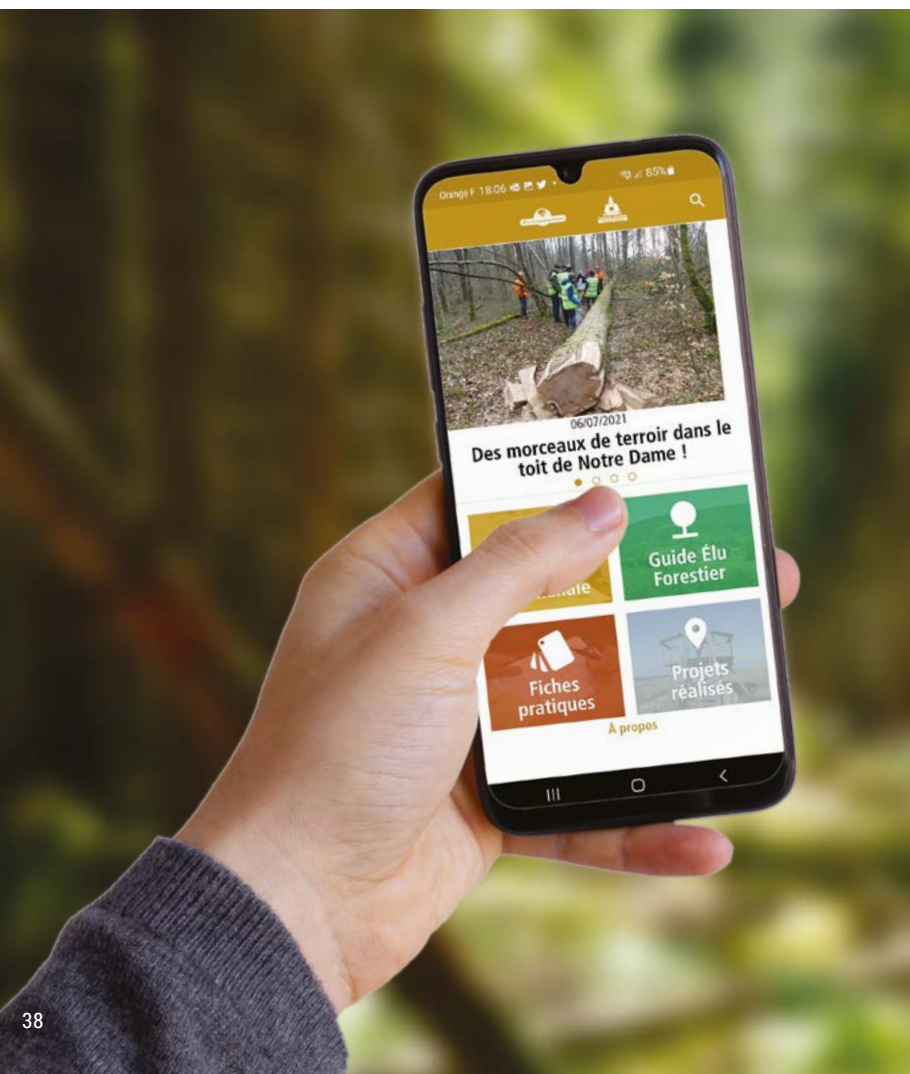
## Le Comité national formation a élaboré la stratégie de formation des Communes forestières

### Les élus membres du Comité national formation

- ▶ **Jean Marc BOUDOU**  
Président - AD Cantal
- ▶ **Alain GODARD**  
Président - AD Meurthe et Moselle
- ▶ **Jean-Pierre MICHEL**  
Président - AD Champagne-Ardenne
- ▶ **Jacques HUMBERT**  
Président - AD Saône et Loire

La stratégie de formation, élaborée par le Comité national formation, en concertation avec le réseau formation et le comité de coordination, a été présentée et validée par le Bureau en juillet 2022.

Les actions présentées dans ce rapport d'activités font partie intégrante de cette stratégie.



GUIDE DE  
L'ÉLU

## Guide de l'Élu forestier

Ce guide de l'Élu forestier réalisé en partenariat avec l'ONF, offre une base d'informations essentielles à tout élu concerné par la forêt et le bois.



Application accessible  
sur smartphone et tablette



# La communication

**Le pôle communication retranscrit la stratégie politique actée et partagée par les élus pour défendre les intérêts des Communes forestières auprès des pouvoirs publics et partenaires. Il contribue à l'influence, à la notoriété et au développement des Communes forestières. La communication se construit en réseau, à la fois en interne et avec les acteurs de la filière, à travers des groupes de travail spécifiques. Elle est le fruit d'un travail de cohésion, d'échanges d'informations et de partage d'expertises avec les communicants des Unions Régionales de la FNCOFOR.**

**Ce pôle travaille aussi quotidiennement avec l'équipe nationale pour le développement d'outils de communication adaptés aux différents programmes portés par la Fédération : guides, plaquettes d'information, centre de ressources, interfaces web...**

# 8



**réunions organisées avec les référents communication des Unions Régionales**

## Publications



### La Revue des Communes forestières

2000 abonnés

Un contenu dense, une soixantaine de pages pour relayer les actualités politiques et les différents projets menés en régions.



### COFOR info

la newsletter des Communes forestières

11 numéros/an  
+8000 contacts

Réservée aux adhérents et aux salariés du réseau des Communes forestières, cette newsletter mensuelle présente les volontés politiques de la FNCOFOR et les décisions stratégiques prises par le Président Dominique JARLIER, en concertation avec les membres du Bureau et du Conseil d'administration de la Fédération. Des actualités de la filière forêt-bois, le développement de nouveaux projets nationaux et un agenda des événements auxquels participe la Fédération sont aussi abordés dans ce document de référence.



### Rapport d'activités

Outil de communication interne et externe, il incarne une vision partagée par les Communes forestières et fait état de toutes les actions menées au cours de l'année.





## Outils numériques



Site internet  
**fncofor.fr**

près de  
**30 000** consultations/an



Twitter

@fncofor

+ de **1650**  
abonnés en 2022  
Créé en 2017



Chaîne YouTube

**Fédération nationale  
des Communes forestières**

Créée en 2021  
Complémentaire de la  
chaîne Vimeo FNCOFOR  
déjà existante



Page LinkedIn

**Fédération nationale  
des Communes forestières**

+ de **1100**  
abonnés en 2022  
Créée en 2021

## Relations presse

En 2022, plusieurs événements ont été relayés dans la presse :

- ▶ les Rencontres nationales des territoires forestiers,
- ▶ la création de l'Union Régionale d'Île-de-France,
- ▶ le partenariat renouvelé entre la FNCOFOR et l'ONF avec la signature de la convention.

Des communiqués de presse ont aussi été diffusés sur l'importance du rôle des maires dans la lutte contre les incendies de forêts et sur la nécessité du renforcement des services publics forestiers.



### COMMUNIQUÉS DE PRESSE

31 DÉCEMBRE 2022

Ouverture du mécénat aux dons effectués au profit des communes forestières : à l'initiative du Sénateur Vanina PAOLI-GAGIN

14 DÉCEMBRE 2022

Partenariat renouvelé entre la Fédération nationale des Communes forestières et l'Office national des forêts

3 OCTOBRE 2022

Création de l'Union Régionale en Île-de-France : des élus engagés pour la forêt et le bois

5 SEPTEMBRE 2022

Les Rencontres nationales des territoires forestiers - L'évènement incontournable de la rentrée pour les collectivités

20 JUILLET 2022

FNCOFOR-AMRF La nécessité du renforcement des services publics forestiers pour des forêts en péril

22 FÉVRIER 2022

La Fédération nationale des Communes forestières impliquée pour des solutions concrètes face à la crise du chêne



Retrouvez les communiqués de presse en ligne



### TRIBUNES

28 SEPTEMBRE 2022

Tribune « Sans financement, pas de changement ! Finançons l'ingénierie du développement local et des transitions »

26 AVRIL 2022

Tribune « Stop aux agressions des travailleurs en forêt ! » publiée sur [nouvelobs.com](https://www.nouvelobs.com)

### REVUE DE PRESSE



Retrouvez l'extrait de la revue de presse 2022



## Événementiel

### Le Salon des Maires et des Collectivités Locales

Évènement politique majeur, cette 4<sup>e</sup> édition a été l'occasion d'organiser de courtes conférences avec les membres de la filière, pour présenter le Portail des Collectivités avec l'ONF, l'application des Points secours en forêt, les marques de certification Bois des Alpes™, Bois des Territoires du Massif central™, Bois des Pyrénées™, Lignum Corsica® et le label Bois de France.

Des parlementaires, une délégation québécoise et certains acteurs de la filière forêt-bois étaient présents, comme chaque année, sur ce stand entièrement conçu en bois français.



Salon des Maires 2022 © Élodie Daguin



### La campagne nationale « feux de forêt et de végétation »

En mai 2022, la FNCOFOR a été sollicitée par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires pour le déploiement de la campagne nationale de sensibilisation du grand public, en juin 2022, contre les feux de forêt et de végétation.

Les Communes forestières ont relayé le [kit de communication](#) mis à disposition des élus.



# L'actualité

## *L'actualité* en région

Les Unions Régionales et associations de Massifs intègrent les spécificités de leurs territoires forestiers et accompagnent les élus dans leurs projets. Elles ont construit des partenariats durables tout en développant et confortant leurs adhésions.

Ce sont des interlocutrices incontournables des politiques territoriales, aux côtés des acteurs de la filière et des décideurs politiques.

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AURA



**920** collectivités adhérentes  
et **10** Associations Départementales  
**16** ETP pour accompagner les élus

### PÉDAGOGIE ET FORMATION

**22** projets « Dans 1000 communes, la forêt fait école »

**1** spectacle-débats  
« Il était un bois » finalisé  
et réservable par les territoires

**33** formations  
**570** personnes formées  
(Agrément Ministère et Qualiopi)

**3** modules créés  
sur le risque incendie

**1** guide des aides  
aux collectivités sur internet

### BOIS-CONSTRUCTION

**100%** d'AURA  
couvert par le périmètre Bois  
des Alpes <sup>TM</sup>, Bois des Territoires  
Massif Central <sup>TM</sup>  
ou AOC Bois du Jura

**134** entreprises/sites certifiés

**31** CCTP parus  
demandant du bois certifié

**167** projets suivis

**7** DETR  
+ **4** dispositifs des CD et région  
bonifiées  
**27** attestations réalisées

### MOBILISATION DES BOIS

**1** groupement de commande câble

**30** communes dans le groupement  
de commande bois façonné Savoie

**1** Fonds d'amorçage

**4500** livrets diffusés sur les contrats

**2** plateformes de tri  
louées par les COFOR

### VOIRIE

**2** guides sur la voirie

**3** EPCI rejoignent  
les Modes Opérateurs Voirie

### BOIS-ÉNERGIE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**2** accompagnements de plateformes  
sur un contrat d'approvisionnement

**6** études ressources

**1** appel à projets de groupement  
de commande et **1** modèle  
de conventions

**1** guide sur le groupement  
de commande bois-énergie

**1** méthodologie de traçabilité  
bois-énergie TRANSPABOIS

**1** outil de modélisation de  
la ressource et flux entre EPCI :  
TeriTool

**1** guide des bonnes pratiques  
pour un approvisionnement  
en bois-énergie local

### En AURA

**920**

collectivités adhérentes

**10**

Associations Départementales

**16** ETP

pour accompagner les élus

### FONCIER URBANISME

**17** CFT/ SLDF accompagnées,  
**20** CFT suivies

**1** étude foncière régionale pour des  
aires de stockage en cas de tempête

**69** communes  
et **17** EPCI accompagnés  
sur les BVSM/actes administratifs

**2** contrats Vert et Bleu  
avec veille foncière des COFOR

**1** analyse sur les PSE

**1** convention LPO ONF COFOR

**1** projet franco-italien sur le foncier

### FORÊT DE MONTAGNE

**4** groupes forêt des Comités  
de Massif Central et des Alpes

Promotion continue de  
la stratégie forêt de montagne

Coopération à l'échelle  
de l'arc alpin SUERA



Plus d'infos sur le site et sur

**in** Communes forestières Auvergne-  
Rhône-Alpes

**Twitter** @CoforAURA

**f** @CoforAURA

# BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le réseau des Communes forestières représente

**1400**  
communes

adhérant à

**8**

Associations Départementales

Ces dernières sont réunies en une Union Régionale par une feuille de route guidant leurs actions sur 2021-2025 au travers des objectifs suivants ▼

- ▶ Gérer durablement une forêt communale multifonctionnelle en lien avec l'économie du bois
- ▶ Faire que la forêt communale soit exemplaire dans sa contribution au développement des territoires et à la transition écologique
- ▶ Construire l'action des Communes forestières sur des partenariats forts
- ▶ Poursuivre l'organisation des Communes forestières en Bourgogne-Franche-Comté

Le réseau des territoires forestiers de Bourgogne-Franche-Comté coanimé par les Communes forestières et FIBOIS



En 2022, 2 thèmes ont été proposés :

- ▶ *Comment adapter les forêts publiques de Bourgogne-Franche-Comté aux changements climatiques ?*  
Visioconférence 241 participants dont 29 territoires
- ▶ *La forêt communale : un espace en partage ? Comment améliorer la perception et l'organisation des usages ?*  
Visioconférence 234 participants dont 16 territoires

En 2023, 2 nouveaux thèmes seront proposés dont le premier sera le suivant :

- ▶ *Comment réaliser des investissements publics en mobilisant les compétences régionales (architectes, bureaux d'études, entreprises) pour utiliser le bon bois au bon endroit ?*

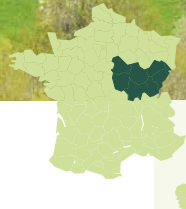
## Mais encore



La production de 9 rapports foncier



La création d'1 guide sur l'accueil du public en forêt communale centré sur les droits et les devoirs des usagers



En Bourgogne-Franche-Comté

La forêt occupe

**36%**  
de l'espace régional

**1,7** Mha  
de surface

Sur 3 700 communes de la région



représentant un patrimoine géré par l'ONF de

**570 000** ha

dans lequel

**2,3** Mm<sup>3</sup>

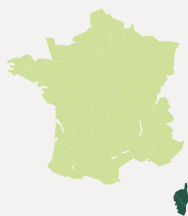
de bois sont récoltés chaque année pour être transformés.

À ce titre, chaque commune forestière est un acteur économique de la filière.



Plus d'infos sur le site  
@CoforBFC

## CORSE



En 2022, les deux associations de Corse ont été dissoutes pour n'en former qu'une seule : « l'Association Régionale des Communes forestières de Corse ».

Durant toute l'année 2022, les Communes forestières de Corse ont défendu les intérêts des communes et les ont représentées avec détermination dans toutes les instances : Europe, État, Collectivité de Corse, et ont siégé auprès :

- ▶ du Conseil Économique Social Culturel et Environnemental
- ▶ du Comité de massif de Corse
- ▶ de la Chambre des territoires de Corse
- ▶ du Conseil d'administration de l'ODARC
- ▶ Etc...

Elles ont aussi échangé avec les Unions Régionales d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée et Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réaliser des transferts d'expérience pour accompagner le développement des forêts corses et partager des outils liés à la DFCI et aux OLD.

La commune d'Évisa a rejoint le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». Une parcelle forestière communale abritant une diversité d'essences forestières importante (chênes, pins...) ainsi qu'une riche biodiversité a été confiée aux écoliers de la classe unique de la commune. Plusieurs actions sont envisagées : découverte de la parcelle, réalisation de panneaux d'informations pour le grand public... La Forêt pédagogique d'Évisa sera officiellement inaugurée pour l'année scolaire 2023-2024.

### Kit des élus Bois-énergie / Bois-construction



Le kit des élus a été réalisé en partenariat avec FIBOIS Grand Est.

Il s'agit d'un document composé de 13 fiches thématiques sur le bois-énergie et le bois-construction.

Il permet d'accompagner les élus dans la conception de leurs projets et de promouvoir l'usage du bois du territoire dans les projets de chaufferies et de bâtis, tout en permettant de développer et dynamiser la filière locale.



Plus d'infos sur le site

[f @CommunesForestieresGrandEst](#)  
[@communesforestieresgrandest](#)

## GRAND EST

Philippe CANOT, Président de l'Association Départementale des Ardennes, succède à Franck MENONVILLE en tant que Président de l'Union Régionale des Communes forestières du Grand Est. Pour construire le chantier de cette nouvelle association, il est accompagné depuis octobre 2022 par Éric BONVALOT, directeur Grand Est et ancien directeur de l'Association des Maires de l'Aube. L'organisation et la structuration de l'Union Régionale des Communes forestières du Grand Est se poursuivront en 2023.

### Formation

En 2022, les Communes forestières du Grand Est ont réuni un total de :

**679**  
élus

au cours de

**36**  
sessions de formations

99% de ces élus sont satisfaits des sessions qu'ils ont suivies.

L'Union Régionale du Grand Est est certifiée Qualiopi depuis novembre 2022. Véritable reconnaissance du professionnalisme des animateurs et de la qualité des formations, elle répond toujours plus aux besoins de nos élus.



### Exposition itinérante

Une exposition itinérante sur "Les forêts du Grand Est à l'épreuve du changement climatique" a été réalisée en partenariat avec l'Office National des Forêts.

Constituée de 8 modules en bois massif, l'exposition permet au grand public d'en apprendre davantage sur le changement climatique, ses conséquences sur les forêts et les solutions envisagées. Elle est en cours d'inauguration dans les 10 départements de la région.

## ÎLE-DE-FRANCE

L'année 2022 a été marquée par la création, le 26 septembre, de l'Union Régionale des Collectivités forestières d'Île-de-France. Elle devient la neuvième Union Régionale de la FNCOFOR.

Cette nouvelle Union Régionale se compose d'un Bureau et d'un Conseil d'administration élus lors de sa création.

Elle s'appuie également sur un important réseau composé de 350 élus référents forêt-bois sur l'ensemble de l'Île-de-France, fortement mobilisés autour des enjeux de gestion forestière.

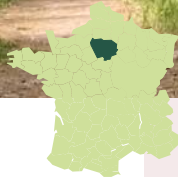


Le réseau d'élus référents forêt-bois s'est réuni lors d'un séminaire de travail qui a eu lieu le 15 février 2022. Il a réuni 70 élus qui ont notamment échangé sur la Stratégie Régionale pour la Forêt et le Bois de la Région Île-de-France. Ils ont témoigné d'un vif intérêt concernant les sujets de gestion forestière ainsi que leur rôle dans les instances de la forêt et du bois.

## Actions

En 2022, l'UR Île-de-France a également accompagné des élus franciliens à travers **différentes actions** ▼

- ▶ Rencontre d'élus franciliens pour évaluer les besoins et attentes des Collectivités forestières vis-à-vis de l'association
- ▶ Accompagnement pour des projets de construction et d'aménagement en bois local
- ▶ Accompagnement de Chartes Forestières de Territoire



### En Île-de-France

La forêt occupe

**22%**   
de l'espace  
régional

Bien qu'elle ne soit pas présente sur l'ensemble du territoire, les élus portent un fort intérêt à la gestion durable et multifonctionnelle de celle-ci.





## NORMANDIE

En Normandie,

**40%**

des surfaces de forêts normandes  
(toutes propriétés confondues)  
couvertes par nos adhérents

**80%**

des forêts publiques  
au Régime forestier  
couvertes par nos adhérents

Il y a :

**1097**

élus référents forêt-bois  
normands

**300**

personnes formées

dont

**277**

élus

En Normandie, qu'ils soient propriétaires de forêt, aménageurs du territoire, potentiels maîtres d'ouvrage publics, responsables de la sécurité dans leurs communes ou encore médiateurs à l'interface entre les administrés et la filière, les élus sont, comme partout en France, concernés par les espaces forestiers et la valorisation du bois local.

### Actions

En 2022, plusieurs actions ont été menées ▼

- ▶ L'animation du réseau de près de 1100 élus référents forêt-bois normands : *réunions, sorties en forêt et visites d'entreprises*
- ▶ L'organisation de temps de rencontres multi-acteurs : élus/forestiers, élus/propriétaires privés de forêt, pour renforcer le dialogue
- ▶ La création de nouveaux outils :

#### Exposition itinérante

grand public  
« Regard sur les  
forêts normandes »



#### Brochure

« Décortiquons  
les idées reçues sur  
la forêt et le bois »



#### Vidéos témoignages

« Les élus s'impliquent  
sur les sujets forêt-bois »

- ▶ L'accompagnement des collectivités pour une meilleure valorisation et gestion du foncier forestier à l'aide de l'Observatoire des Communes forestières
- ▶ L'animation du réseau régional des territoires forestiers dont font partie les chartes forestières et l'organisation du déplacement d'une délégation normande aux Rencontres nationales des territoires forestiers de FIGEAC
- ▶ L'organisation de la 3<sup>ème</sup> édition des « Controverses en forêt normande » sur la thématique « La forêt est-elle un bien commun ? »
- ▶ La sensibilisation des élus au risque émergent des feux de forêt en Normandie
- ▶ L'accompagnement des élus pour développer le bois-énergie en circuit de proximité (Plan d'Approvisionnement Territoriaux, auto-alimentation en plaquettes forestières) et pour construire en bois local des bâtiments publics.

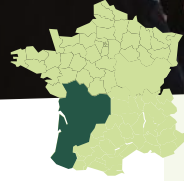


Plus d'infos sur le site  
f @URCOFORNormandie  
@CoforNormandie





## NOUVELLE-AQUITAINE



L'Union Régionale des Collectivités forestières Nouvelle-Aquitaine poursuit son développement en menant des actions auprès des élus afin de les sensibiliser sur leurs rôles et responsabilités vis-à-vis de la forêt et de la filière bois. Elle leur propose un accompagnement dans leur projet.



Plus d'infos sur le site

### Chiffres clés

7

départements

couverts par une association de Communes et Collectivités forestières

+400



participants

lors des réunions d'informations

5

rencontres

entre élus et acteurs de la filière forêt-bois *organisées en partenariat avec FIBOIS Landes de Gascogne, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, et les territoires forestiers*

1

réseau

des territoires forestiers

22

Forêts pédagogiques

créées dans le cadre du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » ▼

18

nouvelles collectivités accompagnées

dans leur projet de construction/rénovation en bois local/certifié

1

Observatoire des ventes en forêt publique

1

Observatoire du foncier forestier mis en ligne



réseau d'élus ambassadeurs

de la construction en bois local créé

42

nouvelles collectivités accompagnées

pour l'installation d'une chaufferie ou réseau de chaleur bois-énergie sur le département des Pyrénées-Atlantiques

1

Plan d'Approvisionnement territorial (PAT)

lancé sur la Communauté d'Agglomération du Pays Basque

## OCCITANIE



## JANVIER



Les intercommunalités de la région reçoivent les fiches réalisées par les Communes forestières, pour mieux connaître les enjeux de la filière forêt-bois sur leur territoire.

## MARS

- Commission régionale de la Forêt communale, l'occasion de faire un point d'étape sur les enjeux de commercialisation.
- Les Collectivités forestières Occitanie sont enfin sur Facebook !

## AVRIL

- Les élus de PACA et d'Occitanie se retrouvent à VAUVERT (30) pour échanger sur les **responsabilités des élus par rapport** aux incendies.
- Les élus inaugurent le premier chantier Sylv'ACCTES en Occitanie, sur la commune de LACAVE en Ariège.

## JUILLET

Les Communes forestières éditent la première boîte à outils « foncier » pour les élus, pour mieux appréhender les problématiques liées à la gestion du foncier forestier sur leur territoire.

## SEPTEMBRE

- **Les Rencontres nationales des territoires forestiers** se déroulent à FIGEAC (46). Organisées depuis près de 20 ans par la FNCOFOR, elles sont une étape clé pour les collectivités de toute la France.
- **La commission nationale « Défense des Forêts Contre les Incendies »** (DFCI) de FNCOFOR s'est tenue à GÉNÉRAC (30).
- LÉZIGNAN CORBIÈRES (11) accueille la **commission régionale de la forêt communale**.
- Les Communes forestières se lancent dans la **formation en ligne** : les deux premiers MOOC sont disponibles gratuitement pour tous les élus et techniciens de collectivités.



## OCTOBRE

- Les élus et partenaires signataires du PACTE Construction Bois Occitanie se réunissent pour échanger sur les enjeux du bois local dans les constructions publiques de notre région.
- La mission interministérielle audite plusieurs élus des Communes forestières d'Occitanie sur leur rôle dans la défense et la lutte contre les incendies.

## NOVEMBRE

Les Communes forestières organisent la **première journée régionale du bois-énergie** à SAINT-AFFRIQUE (12), qui réunit plus de 60 participants, élus techniciens et professionnels de la filière.

## DÉCEMBRE

Les Communes forestières publient l'**Observatoire des ventes publiques de bois** pour les élus, une première en France.



Plus d'infos sur le site  
@communes\_forest

f@CoforOccitanie

in Collectivités forestières Occitanie

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### Le bois-énergie, solution pour lutter contre le changement climatique

En 2022, le pays a connu **une crise énergétique** sans précédent, voyant le prix des énergies fossiles s'envoler tandis que les coûts d'approvisionnement et de fonctionnement au bois-énergie sont restés stables.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, près de 400 chaufferies collectives et réseaux de chaleur au bois valorisent environ 130 000 tonnes de bois forestier par an pour 142 MW.

Les Communes forestières interviennent pour sensibiliser les collectivités au développement de chauffage aux plaquettes forestières et apportent un appui au développement des contrats (CTenr) financés par l'ADEME. Trois formations ont été proposées en ce sens, réunissant 42 personnes.

Pour les chaufferies en fonctionnement, les Communes forestières apportent leur soutien pour la maîtrise de leur approvisionnement en quantité et qualité via des contrats d'approvisionnement. Le suivi et le rendement des chaudières sont également des points de vigilance à suivre. Dans ce contexte, l'association a élaboré :

 **9 bilans de saison de chauffe complets**

et a accompagné :

**2** **maîtres d'ouvrage**

qui rencontraient des difficultés de fonctionnement.



#### Les médias se sont emparés de ce sujet et ont sollicité l'association à plusieurs reprises

Dans un reportage sur France 3 Provence, la chaufferie bois-énergie de la commune de **COUDOUX** a été mise à l'honneur, s'en est suivie l'**interview** en plateau du directeur des Communes forestières qui a félicité les communes pionnières dans cette énergie, qui ont semblé-t-il faire le bon choix !

En octobre 2022, l'**émission Dimanche en politique** présentait les bénéfices économiques du bois-énergie. Il a été rappelé que le bois utilisé pour chauffer les établissements publics est issu, dans la plupart des cas, de forêts étant situées dans un périmètre de 150 km.



En PACA,

**51%** 

du territoire régional est **recouvert de forêt**

dont

**34%**

de **forêt publique**

**435** 

**élus formés**

lors de

**37**

**formations** sur différentes thématiques liées à la **forêt-bois**



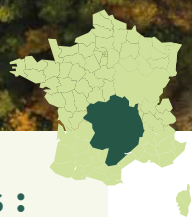
#### Le nombre de Forêts pédagogiques se multiplie

En vue de l'engouement des communes pour le programme « *Dans 1000 communes, la forêt fait école* », l'association a souhaité étendre ce programme. Ainsi dès 2023,

**+20**

**Forêts pédagogiques**

vont voir le jour !



## MASSIF CENTRAL

### 3 principaux dossiers :

#### ► ACCROÎTRE LES RETOMBÉES TERRITORIALES DE LA CONSTRUCTION BOIS

**69** bâtiments livrés ou en cours

**6731** m<sup>3</sup> de bois certifié utilisés dans la construction d'ouvrages publics livrés

**41** entreprises certifiées ou en cours de certification

#### ► VALORISER DES AMÉNITÉS FORESTIÈRES

**6** territoires expérimentaux accompagnés

**1** méthode d'accompagnement des collectivités

#### ► STRUCTURER LE FONCIER FORESTIER

**7** territoires accompagnés

**1** liste des dispositifs d'aide à l'acquisition du foncier forestier

L'année 2022 a été synonyme de **changement** pour les Communes forestières du Massif central.

Les élus ont actualisé leur feuille de route avec une ligne politique claire pour les 5 années à venir. Elle se base sur une approche globale de la filière intégrée aux territoires, de l'amont à l'aval :

- Contribuer aux orientations stratégiques du Massif central, les faire connaître et les partager aux collectivités du territoire
- Impulser des partenariats avec les acteurs de la filière qui partagent nos valeurs, dans une logique d'efficacité et d'organisation
- Mieux prendre en compte les services écosystémiques de la forêt et sa multifonctionnalité, communiquer avec tous les acteurs de ce milieu et les sensibiliser aux enjeux principaux
- Mobiliser et commercialiser les bois pour une utilisation locale à l'échelle du massif ou des territoires en favorisant la création de valeur ajoutée, de compétences et de dynamisme local
- Développer l'utilisation du bois local auprès des collectivités pour privilégier l'économie des territoires, en lien avec la loi Montagne et les actions politiques du massif

Les élus ont également fait le choix de confier la coordination technique de l'association aux Unions Régionales AURA et Occitanie.

L'association a décidé de s'engager dans un processus de reconnaissance de son caractère d'intérêt général, notion chère à ses élus. Les statuts de l'association ont donc été modifiés et un travail a été engagé pour obtenir le statut d'« association reconnue d'intérêt général ».

Dans le cadre du Comité de massif du Massif central, un groupe de travail forêt-bois a été organisé le 21 novembre 2022, animé par les Communes forestières. Il a permis d'échanger sur les actualités forestières du massif, le déploiement du label bas-carbone et les futurs projets sur la gestion des risques à l'échelle du massif. Les avancées des travaux sur la valorisation locale du pin maritime et du châtaignier ont également été présentées.



## MASSIF DES PYRÉNÉES



Les élus de l'Union Grand Sud (UGS) ont porté attention aux enjeux de préservation de la biodiversité dans les forêts pyrénéennes.

Une journée de séminaire « **Élus, Biodiversité et Changement Climatique** » a eu lieu à TOULOUSE au siège de la Région Occitanie. Destinée à mieux comprendre les impacts du changement climatique et la place de la biodiversité dans les forêts de montagne, elle a été organisée pour les élus avec l'aide des experts (ONF, CRPF Occitanie, CEN Occitanie), en présence de représentants des associations environnementales et de l'État. Les échanges ont fait émerger **l'intérêt des apports scientifiques et des modalités de prise en compte de la biodiversité en forêt au niveau des communes.**

À la suite de ces travaux, il a été proposé de mettre en place une plate-forme internet dédiée aux élus portant sur les enjeux de protection et de gestion des espaces et patrimoines forestiers pyrénéens. Ce chantier a été ouvert au second semestre 2022 et a été piloté par un élève stagiaire d'Agro Paris Tech.

Face à la forte demande en bois résineux pour la filière, les élus ont souligné leur attachement à une valorisation locale des bois. La marque Bois des Pyrénées, mise en place à l'initiative des élus des Communes forestières, en est un outil. En 2022, l'UGS a assuré un rôle opérationnel dans la structuration de l'Association pour la valorisation des Bois des Pyrénées qui assure le portage de cette marque. Aux côtés des élus de l'UGS : les territoires pyrénéens, les lycées du bois et les écoles d'architecture s'associent aux professionnels pour promouvoir l'usage du bois de montagne dans la construction. Lors des élections du Conseil d'administration en décembre 2022, la présidence de l'AVBP a été confiée au représentant de l'UGS, marquant ainsi la place des communes dans le développement des filières locales.



Plus d'infos sur le site et sur  
**in** Bois des pyrenees

# L'actualité en Europe

**Avec l'aide de ses partenaires allemands du Land de Rhénanie-Palatinat, la FNCOFOR a été à l'initiative de la création de la Fédération européenne des Communes forestières (FECOF). La FECOF représente au sein des institutions européennes, les intérêts des communes propriétaires de forêts souhaitant valoriser cette ressource. Malgré des moyens limités en ressources humaines et financières, la FNCOFOR assure une veille sur les questions européennes.**



## Comité spécialisé « Europe et international »

La FNCOFOR participe aux travaux du comité spécialisé « Europe et international », un des 4 comités du Conseil supérieur de la forêt et du bois, autrement appelé « Parlement de la forêt ». Ce Conseil, présidé par le Ministre chargé des forêts, **permet aux organisations forestières d'échanger sur les sujets européens avec l'État afin de trouver des positionnements communs et de défendre les intérêts de la France au sein des institutions européennes.** Il est aussi une source précieuse d'informations utiles aux organisations.

Les réunions de ce comité ont dû se dérouler en visioconférence. La FNCOFOR a participé aux deux comités de 2022.

Une partie des sujets traités concernait :

- ▶ Le retour sur la Présidence française du Conseil de l'UE (PFUE) par les ministères
  - Travaux du groupe Forêts du Conseil de l'UE, au niveau européen et international
  - Avancée des négociations sur les textes législatifs européens (focus sur les sujets forestiers) :
    - Révision de la directive énergie renouvelable (RED III)
    - Révision du règlement LULUCF
    - Règlement visant à limiter l'import et l'export dans l'UE de certains produits associés à la déforestation et à la dégradation forestière
- ▶ Le nouveau cadre de l'Union européenne pour la surveillance des forêts et plans stratégiques et la mise en œuvre de la stratégie forestière de l'UE
- ▶ La proposition de règlement européen relatif à la restauration de la nature
- ▶ L'avancée des travaux du groupe « Forêts et Nature » de la Commission européenne
- ▶ Les conséquences de la guerre en Ukraine sur le secteur forêt-bois
- ▶ La révision de la directive européenne concernant la commercialisation des matériels forestiers de reproduction
- ▶ La révision de la Directive sur la taxation de l'énergie (DTE)

# FECOF

Le Conseil d'administration de la FECOF est composé de ▼ :

- ▶ M. Christof BARTSCH, Maire de la ville de Brilon (Allemagne), Président de la FECOF
- ▶ M. Pierre GRANDADAM (FNCOFOR, France)
- ▶ M<sup>me</sup> Carolina MAS MONTEAGUDO (AMUFOR, Espagne)
- ▶ M. Stanislav JANSKÝ (SVOL, République Tchèque)
- ▶ M. Martí RIERA (ELFOCAT, Espagne)
- ▶ M. Tihomir TOMANOV (AOG, Bulgarie)



L'Assemblée générale de la FECOF 2022 s'est tenue à Valencia, Espagne, les 17 et 18 octobre 2022.


Cette AG a été l'occasion pour le gouvernement de la Comunitat Valenciana de **présenter la stratégie de prévention des incendies de forêt dans la région**. Après les incendies de grande ampleur de l'été 2022 en France, cet échange d'expérience s'est avéré fort utile pour chaque pays membre de la FECOF en vue de se sensibiliser aux questions de prévention et de lutte contre les feux de forêt.

Une visite dans le parc naturel de l'ALBUFERA a permis de mesurer les conséquences d'une forêt non gérée.

Les participants ont pu ensuite échanger sur plusieurs textes européens en discussion :

- ▶ La loi sur la restauration de la nature, qui engage les pays européens dans une toute nouvelle approche. La FECOF considère que, si les objectifs poursuivis sont les bienvenus, il est regrettable que l'UE choisisse une loi réglementaire au lieu de nouvelles incitations pour les propriétaires forestiers. De plus, le financement des mesures et la mesurabilité des indicateurs choisis pour démontrer les progrès ne sont pas clairs.
- ▶ Le règlement LULUCF (Land Use, Land Use Change and Forestry) qui doit contribuer à la neutralité climatique de l'UE d'ici 2050. La révision en cours de ce règlement propose d'augmenter la capacité de puits à 310 MtCO<sub>2</sub>Eq d'ici 2030.

L'Assemblée générale a enfin examiné le modèle de rémunération des services écosystémiques et en particulier du stockage du CO<sub>2</sub> mis en place par l'Allemagne. Cette « Prime forêt » permet de mobiliser 500 millions d'euros pour la conservation et la gestion durable des forêts. Un tour de table des pays présents a permis de constater qu'il n'y a pas d'équivalent ailleurs.



La FECOF a participé au Civil Dialogue Group on Forestry and Cork du vendredi 14 octobre 2022 qui s'est tenu en visio-conférence. Cette instance a pour objectif de consulter l'ensemble des parties prenantes d'un secteur d'activité pour recueillir leurs avis, propositions et amendements sur l'ensemble des textes européens en discussion. Elle a malheureusement été supprimée depuis. Un courrier conjoint à toutes les organisations forestières et de la filière bois représentées à Bruxelles, a été adressé à Monsieur Janusz Wojciechowski, Commissaire européen à l'Agriculture et au Développement rural, pour revenir sur cette décision et tenter de la faire modifier.

À l'ordre du jour de cette, peut-être, dernière séance :

- 1 Loi européenne sur la restauration de la nature
- 2 Stratégie forestière de l'UE – Gouvernance – Avenir du CDG Forêt et Liège
- 3 Résultats de l'atelier « Vers un cadre harmonisé d'observation, de notification et de collecte de données sur les forêts »
- 4 Stratégie bioéconomique de l'UE
- 5 Résultats de la conférence européenne sur la bioéconomie 2022 (6-7 octobre 2022)
- 6 Forest Europe – Résultat du dialogue politique de haut niveau sur la gestion durable des forêts : Libérer le potentiel de biodiversité des forêts
- 7 Incendies de forêt en 2022

Une autre déclaration conjointe a été adressée à la Commission européenne au sujet de la gestion durable des forêts et de leur apport à la biodiversité. Cette déclaration commune aux organisations européennes de la filière bois disponible sur le site de la FNCOFOR s'intitule : « Keeping the potential of forest biodiversity unlocked ». Elle a pour but de sensibiliser la Commission européenne sur la nécessité de ne pas figer la gestion des forêts par une réglementation rigide alors même que nous sommes confrontés à des changements rapides et globaux qui demandent une adaptation constante sans dogme.



Retrouvez la déclaration commune « Keeping the potential of forest biodiversity unlocked » en ligne

## D'autres événements à noter

### PSRRN

#### Comité de suivi du Programme Spécifique du Réseau Rural National



Le 9 décembre, la FNCOFOR a participé au Comité de suivi du PSRRN. La thématique forêt a été abordée par cette instance qui d'ordinaire ne traite que de l'agriculture.

À cette occasion, les résultats du programme RENFORT ont été présentés. Ce programme, financé par le FEADER (voir le rapport 2021), a été mené en étroite collaboration avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (désormais nommée Chambres d'agriculture France).

### Interventions

#### de l'interprofession France Bois Forêt sur le règlement européen RED III

Dans le cadre des trilogues sur la discussion du nouveau règlement RED III, les acteurs de la filière forêt-bois et des collectivités locales françaises, engagées dans la transition écologique, ont, dans une déclaration commune ▼ .



Disponible sur le site de la FNCOFOR

vivement attiré l'attention des représentants du Parlement européen sur les enjeux majeurs que recouvre ce texte pour l'avenir d'une gestion durable des forêts en France. Celle-ci visait à contrer les propositions du Parlement européen qui envisagent d'exclure la biomasse ligneuse dite « primaire » des aides publiques. Cela serait extrêmement dommageable pour la filière forêt-bois et plus largement pour l'économie française. **La remise en cause du bois-énergie**, première énergie renouvelable en France, qui valorise les petits bois et les parties de l'arbre de moindre qualité, **pénaliserait la gestion forestière et donc la résilience de nos forêts au changement climatique et aux incendies de forêt ainsi que la décarbonation de nos usages individuels et collectifs indispensables à la neutralité carbone.**

## L'actualité

# à l'international

Depuis sa création, COFOR International initie des actions de coopération décentralisées en faveur de la gestion durable des forêts, du développement des politiques territoriales et de la gouvernance locale avec des pays d'Afrique et plus spécifiquement avec le Cameroun, le Bénin, le Sénégal et le Burkina-Faso.

La FNCOFOR et plusieurs Unions Régionales des Communes forestières entretiennent également, depuis de nombreuses années, une riche coopération avec le Québec. Une mission d'accompagnement avec l'Algérie a aussi eu lieu en 2022.



Les activités de COFOR International ont été impactées par la pandémie qui a réduit les possibilités d'échanges entre associations adhérentes. Le lien a cependant été maintenu.





## CANADA Québec : les enfants acteurs des forêts de demain

La coopération de longue date entre le Québec et la FNCOFOR a permis d'offrir une **dimension internationale au programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école »** (cf p.30) en favorisant le rapprochement d'écoles françaises et québécoises.

Le binôme de Forêts pédagogiques entre LIRAC et GIRARDVILLE poursuit sa collaboration à travers l'organisation de conférences en ligne sur les histoires forestières françaises et québécoises et les métiers de pompiers forestiers de part et d'autre de l'Atlantique. Ces conférences associent systématiquement des professionnels ou intervenants de haut niveau qui échangent directement avec les enfants sur leur métier ou leur sujet de prédilection.

Avec cet échange franco-québécois, de nouveaux horizons s'ouvrent aux enfants : **la forêt a une dimension planétaire**, elle subit partout le changement climatique, elle rassemble autour de la culture de deux grands pays forestiers.

À l'automne 2022, les missions des équipes de la FNCOFOR et de son partenaire québécois - l'Association forestière du SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ont permis aux enfants d'aborder dans les deux pays : les politiques forestières territoriales et les actions de prévention et de lutte contre les incendies. Les participants aux deux missions ont également pu visiter les écoles et parcelles du binôme de Forêts pédagogiques, assister à une présentation sur la forêt boréale et au dévoilement d'un panneau d'information sur la parcelle à LIRAC.



## ALGÉRIE Une mission d'accompagnement

Dans le cadre d'un jumelage de l'Algérie avec l'Union européenne, la France assure depuis un peu plus de deux ans, avec la Suède et l'Italie, une mission d'accompagnement et d'appui technique envers la Direction Générale des Forêts (DGF) d'Algérie.

Pour 2020-2035, la DGF a mis en place une Stratégie Nationale Forestière et a souhaité, sur certains volets, s'entourer d'une expertise extérieure.

En 2022, deux visites ont ainsi été organisées en France auxquelles la FNCOFOR a activement participé le 31 mai dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le 13 juin à PARIS.

**Ces rencontres permettent de transmettre les compétences respectives entre chaque État pour une meilleure prise en compte et gestion du risque incendie.**



## CAMEROUN

Le soutien de COFOR International a permis la réalisation d'un programme de sensibilisation des écoliers à la préservation des arbres et à leur entretien dans les régions du nord du Cameroun. L'Association des Communes forestières du Cameroun (ACFCAM) et le Centre Technique de la Forêt Communale (CFTC) ont planté 3000 hectares d'arbres dans une zone sahélienne sur financement de l'UE.

## BÉNIN

Au Bénin, COFOR International est intervenue auprès de la Communauté forestière du Moyen-Ouémé (CoForMO) pour avancer des financements nécessaires pour que les actions de reboisement et d'enrichissement s'effectuent dans les délais imposés par la saison des pluies.

## SÉNÉGAL

Au Sénégal, la convention prévoyant la construction d'un outil de production de fours améliorés a été mise en œuvre. Ces fours sont à la disposition des habitants de BIGNONA.

En mars 2022, la préparation de l'Assemblée générale de COFOR International à BIGNONA, qui a réuni toutes les associations partenaires et a fait l'objet de nombreux échanges.



# L'administration

**Les élus forestiers trouvent leur légitimité dans un ancrage territorial, au contact de la réalité des projets de valorisation de la forêt et du bois. Ainsi la Fédération nationale des Communes forestières porte la voix des territoires forestiers. Riche de la diversité de ses administrateurs et de l'engagement des équipes sur le terrain, la Fédération nationale est aujourd'hui un partenaire de premier plan des pouvoirs publics pour la conception et la mise en œuvre des politiques publiques qui concernent la forêt. Elle est un interlocuteur incontournable des personnalités politiques dans les territoires.**

**La Fédération met au service de ses adhérents ses ressources tout en soutenant financièrement les programmes de formation et de développement du réseau national constitué des Unions Régionales.**

# L'équipe nationale



**Alain LESTURGEZ**  
*Directeur général*



**Françoise ALRIQ**  
*Directrice adjointe*



**Étienne ESCUDIER**  
*Secrétaire général*



**Silvère GABET**  
*Directeur des programmes*



**Clara GUÉRIN**  
*Chargée de mission  
« Dans 1000 communes,  
la forêt fait école »*



**Théo LAUNAY**  
*Chargé de mission  
bois-construction  
et commercialisation*



**Priscillia DESBARRES**  
*Responsable Communication*



**Isabelle VERGNE**  
*Chargée de mission formation*



**Patricia ZAFIMAHOVA**  
*Assistante administrative*



**Clotilde GARRAUD**  
*Chargée de mission animation/  
développement Île-de-France*



**Irène SENAFFE**  
*Déléguée  
Massif des Pyrénées*

# Le budget

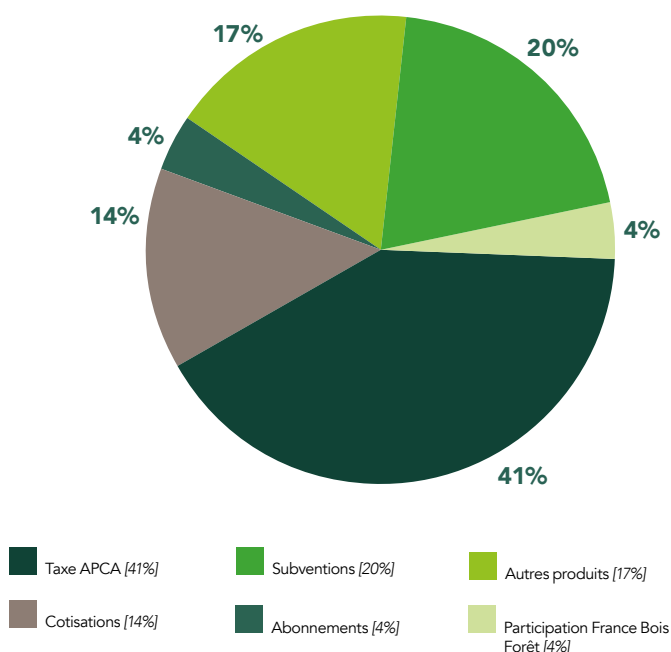
Au cours de l'année 2022, les projets ayant pris du retard suite à la crise sanitaire ont été finalisés et les dossiers financiers soldés, dont notamment le dossier européen BIO4ECO. Le programme exceptionnel pour « la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage » (OLD), couvrant la période allant d'octobre 2022 à décembre 2023, a été signé avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) en fin d'année.

Des opérations ayant déjà été initiées en région, la totalité des sommes dues aux Unions Régionales a été comptabilisée sur le budget 2022. C'est la raison pour laquelle ce programme pèse sur les comptes 2022 en produit et en charge à raison de 280k €.

## Bilan financier au 31 décembre 2022

Le total des produits de l'exercice comptable s'élève à :

**2,316 M€** en hausse de 12%

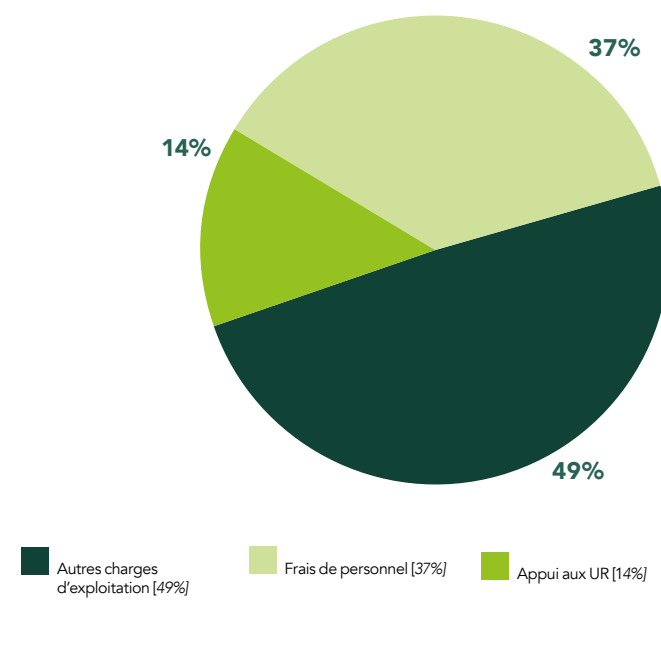


La situation financière est saine. Le poste de créance à l'actif (784 353 €) va permettre de rembourser les dettes à court terme (768 681 €) qui sont au passif. On constate également que les fonds propres au passif du bilan (**887 742 €**) sont disponibles en trésorerie au 31/12 pour financer le début de l'année suivante dans l'attente de la réception des principaux financements (cotisations, APCA, subventions...).

On constate une légère augmentation (+5k) du montant de la part versée à la FNCOFOR au titre des taxes perçues en 2020 par les chambres départementales d'agriculture sur tous les immeubles classés au cadastre en nature bois et communément nommée « TAXE APCA » dans le compte de résultat et le bilan.

Le total des charges de l'exercice comptable s'élève à :

**2,205 M€** en hausse de 12%



L'autofinancement est stable mais l'encaissement des cotisations provenant des communes adhérentes requiert une attention renforcée.

La part de subvention publique est en augmentation sensible (OLD et BIO4ECO) tandis que le financement professionnel (France Bois Forêt) est aussi en légère augmentation.

Pour l'année 2022, le poste des frais de personnel retrouve un niveau comparable à celui de 2020 après une hausse significative (+12%) mais ponctuelle en 2021 provoquée par les départs « tuilés » de trois salariés. Enfin, l'augmentation de la part des autres charges d'exploitation s'explique par la part du financement du programme OLD confiée aux Unions Régionales.

# Le Bureau

| Voir la liste des délégations p.10 et 11



## **PRÉSIDENT, Dominique JARLIER**

*Président de la Fédération nationale des Communes forestières*

- Groupe de Travail Plan Local Forestier
- Groupe de Travail Sylvopastoralisme
- Comité Plénier
- Comité de coordination
- Commission communication
- 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil d'administration de l'ONF
- Président du comité consultatif de la forêt communale
- Président de la Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)
- Conseil surveillance (ONF Énergie)
- Conseil d'administration du Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie (CIBE)
- Conseil d'administration de France Douglas
- Conseil national d'orientation Valorisation Bois des Territoires (Chambres d'agriculture France)
- Plénière, suivi du PNFB et du PRFB et gestion durable des forêts au Conseil supérieur de la forêt et du bois
- Bureau (FBF)
- Conseil d'administration (FBF)
- Assemblée générale (FBF)
- France Nature Environnement (FNE)
- France Forêt
- OENAF



## **1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT, Philippe CANOT**

*Président des Communes forestières des Ardennes,  
Président de l'Union Régionale Grand Est*

- Conseil d'administration (ONF)
- Comité consultatif de la forêt communale (ONF)
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)
- FECOF / ■ Comité Europe
- COFOR International



## **2<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT, Francis CROS**

*Président de l'Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie*

- Comité de coordination
- Commission Risques
- Groupe de Travail - mise en œuvre OLD
- Groupes de Travail Plan Local Forestier, Liens urbain/rural, Comité Plénier à la Commission Politiques Forestières Territoriales
- Conseil d'administration (ONF)
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)
- Entente Valabre
- Groupe de Travail - Suivi de la convention FNCOFOR-ONF/Régime forestier ou aménagement



## **3<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENTE**

### **Patricia MORHET-RICHAUD**

*Présidente des Communes forestières des Hautes-Alpes*

- Commission communication
- Comité Plénier à la Commission Politiques Forestières Territoriales
- Groupe de Travail Bois construction
- Groupe de Travail Intermassifs FNCOFOR-ONF/Régime forestier
- Groupe de Travail Sylvopastoralisme
- Conseil d'administration (ONF)
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)
- Comité national biodiversité
- COFOR International



## **4<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT, Michel CASTAN**

*Président de l'Union Régionale des Collectivités forestières de Nouvelle-Aquitaine*

- Comité de coordination
- Groupe de Travail Intermassifs
- Groupe de Travail Liens urbain/rural, Comité Plénier à la Commission Politiques Forestières Territoriales
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)
- Comité directeur (ANEM)
- Conseil National de la Montagne
- Groupe de Travail - Suivi de la convention FNCOFOR-ONF/Régime forestier ou aménagement
- Groupe de Travail révision des standards (FSC)
- COFOR International
- Coopération France-Québec



**TRÉSORIER, Michel BOURGEOIS**  
Président de l'Union Régionale des Communes forestières de Bourgogne-Franche-Comté

- Commission communication
- Groupe de Travail Bois Construction
- Groupe de Travail Sylvopastoralisme
- Comité de coordination
- Conseil d'administration (ONF)
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Président du Comité des ventes de l'ONF



**SECRÉTAIRE, Alain GODARD**  
Président des Communes forestières Meurthe-et-Moselle, Président de l'Union Régionale des Communes forestières de Lorraine

- Comité national de formation
- Réseau des formateurs
- Commission Risques
- Groupe de Travail Foncier/Desserte
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)
- Groupe de Travail - Suivi de la convention FNCOFOR-ONF/Aménagement
- FECOF / ■ Comité Europe



**MEMBRE, Jean BACCI**  
Président de l'Union Régionale des Communes forestières de Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Commission Risques
- Groupe de Travail Bois construction
- Comité de coordination
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)



**MEMBRE, Jean-Louis BATT**  
Membre du Conseil d'administration des Communes forestières d'Alsace

- Groupe de Travail Intermassifs
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)
- Groupe de Travail - Suivi de la convention FNCOFOR-ONF/Régime forestier ou aménagement



**MEMBRE, Daniel BAUX**  
Président des Communes forestières des Pyrénées-Orientales

- Commission chasse
- Groupe de Travail Bois-Énergie
- Comité Plénier à la Commission Politiques Forestières Territoriales
- Groupe de Travail Sylvopastoralisme
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)



**MEMBRE, Jacques CHARRON**  
Président de l'Union Régionale des Collectivités forestières de Normandie

- Comité de coordination
- Comité des ventes (ONF)
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)



**MEMBRE, Jean-Michel BERTRAND**  
Président de l'association interdépartementale des Collectivités forestières du Limousin-Périgord

- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)



**MEMBRE, Jean-Marie DELEUZE**  
Président des Communes forestières du Cher et de l'Indre

- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)
- Groupe de Travail - Suivi de la convention FNCOFOR-ONF/Aménagement



**MEMBRE, Jacky FAVRET**  
Président des Communes forestières de Haute-Saône

- Groupe de Travail Foncier/Desserte
- Groupes de Travail Plan Local Forestier,
- Liens urbain/rural, Comité Plénier à la Commission Politiques Forestières Territoriales
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)
- Bureau (FBF)



**MEMBRE, Alain FEOUGIER**  
Président des Communes forestières de l'Ardèche

- Groupe de Travail Bois Construction
- Groupe de Travail Intermassifs
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)
- Groupe de Travail - Suivi de la convention FNCOFOR-ONF/Aménagement



**MEMBRE, Christian DELAVET**  
Président des Communes forestières  
des Bouches-du-Rhône

- Commission Risques
- Groupe de travail MASA-OLD
- Comité des ventes (ONF)
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)



**MEMBRE, Jérôme THOMAS**  
Président des Communes forestières  
vosgiennes

- Commission chasse
- Groupe de Travail Bois construction
- Comité des ventes (ONF)
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)



**MEMBRE, FRÉDÉRIC LAFFONT**  
Président des Communes forestières en Ariège

- Commission communication
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)



**MEMBRE, Anne-Catherine LOISIER**  
Présidente des Communes forestières  
de la Côte-d'Or

- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)
- Comité consultatif des forêts d'outre-mer (ONF)
- Présidente du Comité spécialisé « Forêt, bois et territoire » au sein du Conseil supérieur de la forêt et du bois
- FECOF / ■ Comité Europe
- COFOR International



**MEMBRE, Alain MEUNIER**  
Président de l'Union Régionale des associations de  
Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

- Comité de coordination
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Comité des ventes (ONF)



**MEMBRE, Daniel PERRIN**  
Président des Communes forestières  
du Doubs

- Groupe de Travail Intermassifs
- Comité d'audit (ONF)
- Comité des ventes (ONF)
- Commission nationale de la forêt communale (ONF)
- Conseil d'administration (ONF)
- FECOF / ■ Comité Europe
- COFOR International



**INVITÉ PERMANENT, Franck MENONVILLE**  
Sénateur de la Meuse, Conseiller municipal de Stainville,  
Président des Communes forestières de la Meuse



**INVITÉ PERMANENT, Loïc HERVÉ**  
Sénateur, Conseiller municipal à Marnaz, Président  
des Communes forestières de la Haute-Savoie

- Conseil national d'orientation Valorisation Bois des Territoires (Chambres d'agriculture France)



**INVITÉE PERMANENTE, Gisèle JOURDA**  
Sénatrice de l'Aude



**INVITÉ PERMANENT, Patrick CHAIZE**  
Sénateur de l'Ain,  
Président des Communes forestières de l'Ain



**INVITÉ PERMANENT, Jacques LE NAY**  
Sénateur du Morbihan,  
Président des Communes forestières du Morbihan



**INVITÉE PERMANENTE, Vanina PAOLI-GAGIN**  
Sénateur de l'Aube,  
Présidente des Communes forestières de l'Aube



**INVITÉ PERMANENT, Jacques HUMBERT**  
Président des Communes forestières de Saône-et-Loire

- Comité national formation
- Commission chasse
- Comité de coordination
- Groupe de Travail - Suivi de la convention FNCOFOR-ONF/Régime forestier ou aménagement
- Bureau (PEFC)
- Coopération France-Québec

# Le Conseil d'administration 2020-2026

Les élus présidents des Associations Départementales et d'Unions Régionales de Communes forestières sont membres de droit pour siéger au Conseil d'administration de la Fédération nationale des Communes forestières.

## FÉDÉRATION NATIONALE

Dominique JARLIER  
Maire de Rochefort-Montagne  
également Président de la Fédération nationale

## AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Alain MEUNIER,  
Maire de Porte-des-Bonnevaux

### AIN

Patrick CHAIZE,  
Sénateur de l'Ain

### ALLIER

Jacques TERRACOL,  
Maire de Arfeuilles

### ARDÈCHE

Alain FEOUGIER,  
Conseiller municipal  
de Saint-Michel-de-Boulogne

### CANTAL

Jean-Marc BOUDOU,  
Maire de Védrières-Saint-Loup  
et Vice-président Saint-Flour Communauté

### DRÔME

Éric BELVAUX,  
Adjoint au Maire de Die

### HAUTE-LOIRE

Michel CLEMENSAT,  
Maire de Chassignolles

### HAUTE-SAVOIE

Loïc HERVE,  
Sénateur de la Haute-Savoie  
et Conseiller municipal de Marnaz

### ISÈRE

Guy CHARRON,  
Adjoint au maire de Lans-en-Vercors

### SAVOIE

Georges COMMUNAL,  
Maire de Arvillard

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Michel BOURGEOIS,  
Maire de Entre-Deux-Monts

### CÔTE D'OR

Anne-Catherine LOISIER,  
Sénatrice de la Côte d'Or

### DOUBS

Daniel PERRIN,  
Maire de Mouthe

### HAUTE-SAÔNE

Philippe MARTIN,  
Maire de Velloreille-les-Choye

### JURA

André JOURD'HUI,  
Adjoint au maire de Poligny

### NIÈVRE

Janny SIMEON,  
Maire de La-Chapelle-Saint-André

### SAÔNE-ET-LOIRE

Jacques HUMBERT,  
Conseiller municipal de Boyer

### TERRITOIRE DE BELFORT

William HAMICHE,  
Conseiller municipal  
à Rougemont-le-Château

### YONNE

Franck MANSANTI,  
Adjoint au maire de Flogny-la-Chapelle

## CORSE

Jean-Jacques GIANNI,  
Maire d'Évisa

## GRAND EST

Philippe CANOT,  
Maire de Sécheval

### ASSOCIATION D'ALSACE

Pierre GRANDADAM

### BAS-RHIN

Jean-Louis BATT,  
Maire de Lutzelhouse

### HAUT-RHIN

Jean-Luc MARTINI,  
Maire de Willer-sur-Thur

### ARDENNES

Philippe CANOT, Maire de Sécheval

### AUBE

Vanina PAOLI-GAGIN,  
Sénateur de l'Aube

### HAUTE-MARNE

Jean-Pierre MICHEL

### LORRAINE

Alain GODARD, Maire de Gémonville

### MARNE

Franck CALLENS,  
2<sup>e</sup> adjoint au maire de Verzy

### MEURTHE-ET-MOSELLE

René DENILLE,  
Adjoint au maire de Chavigny

### MEUSE

Franck MENONVILLE,  
Sénateur de la Meuse  
et Conseiller municipal à Stainville

### MOSELLE

Marcel AMPS,  
Maire de Marimont-lès-Bénéstroof

### VOSGES

Jérôme THOMAS,  
Maire de Gigney



## ÎLE-DE-FRANCE

Matthieu DELCAMBRE,  
Adjoint au maire de Boutigny-sur-Essonne

## NORMANDIE

Jacques CHARRON,  
Maire de Vateville-la-Rue

## NOUVELLE-AQUITAINE

Michel CASTAN,  
Conseiller municipal de Tardets-Sorholus

### CORRÈZE, CREUSE, DORDOGNE, HAUTE-VIENNE

Jean-Michel BERTRAND,  
Maire de Bersac-sur-Rivalier

### GIRONDE

Jean-Claude PEINTRE,  
Adjoint au maire d'Hourtin

### LANDES

Gérard NAPIAS,  
Maire de Lit-et-Mixe

### PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Daniel ARRIBERE,  
Conseiller municipal de Lay-Lamidou

## OCCITANIE

Francis CROS,  
Maire de La Salvetat-sur-Agout

### ARIÈGE

Frédéric LAFFONT, Maire de Montferrier

### AUDE

Jacques GALY,  
Maire de Puilaurens

### AVEYRON

Geneviève GASQUE-BARES,  
Maire de Condom-d'Aubrac

### GARD

Cédric CLEMENTE,  
Maire de Lirac

### GERS

Serge DUCAMIN,  
Adjoint au maire de Monlezun-d'Armagnac

### HAUTE-GARONNE

Denis MARTIN, Maire de Estenos

### HAUTES-PYRÉNÉES

Thibault MAURIN,  
Adjoint au maire de Campan  
Jacques BRUNE, Adjoint à Beaudéan

### HÉRAULT

Max ALLIES, Maire de Castanet-le-Haut

### LOT

Francis LABORIE,  
Maire de Sousceyrac-en-Quercy

### LOZÈRE

Christian MALAVIEILLE,  
Maire délégué de Javols à Peyre-en-Aubrac

### PYRÉNÉES-ORIENTALES

Daniel BAUX, Maire de La Bastide

### TARN

Cédric CARME,  
Adjoint au maire de Saint-Amans-Soult

## PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

Jean BACCI,  
Sénateur du Var

### ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Sandrine COSSERAT,  
Maire de Volonne

### ALPES-MARITIMES

Martine BARENGO FERRIER,  
Maire de La Bollène-Vésubie

### BOUCHES-DU-RHÔNE

Christian DELAVET,  
Maire de Saint-Antonin-sur-Bayon

### HAUTES-ALPES

Patricia MORHET-RICHAUD,  
Conseillère municipale de Lazer

### VAUCLUSE

Jean-Pierre RANCHON,  
Adjoint au maire de Sault

### ASSOCIATIONS NON RATTACHÉES À UNE UNION RÉGIONALE

#### CHER-ET-INDRE

Jean-Marie DELEUZE,  
Maire de Verneuil

#### NORD-ET-AISNE

Thierry REGHEM,  
Maire de Trélon

#### MORBIHAN

Jacques LE NAY,  
Sénateur du Morbihan

## 13 membres élus par les administrateurs de droit

Marie-Louise HARALAMBON,  
Ancienne secrétaire de la FNCOFOR

Jean Pierre MICHEL,  
Ancien trésorier de la FNCOFOR

Nello BROGLIO,  
Ancien vice-président du Conseil  
d'administration de la FNCOFOR

Joël DUVIVIER,  
Ancien membre de droit au Conseil  
d'administration de la FNCOFOR

Pierre GRANDADAM,  
Ancien 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil  
d'administration de la FNCOFOR

Jean-Claude HUMBERT,  
Ancien membre de droit au Conseil  
d'administration de la FNCOFOR

Roger VILLIEN,  
Ancien membre de droit au Conseil  
d'administration de la FNCOFOR

François CHARLIER,  
Maire de Martot, vice-président  
de l'Union Régionale Normandie

Henri COUDERC,  
Maire de Cans et Cévennes, vice-président  
des Collectivités forestières de la Lozère

Gisèle JOURDA,  
Sénatrice, membre des Communes  
forestières de l'Aude

Philippe MACHEDA,  
Vice-président des Communes forestières  
de Haute-Savoie

Stéphane MAGOT,  
Maire de Peyrilles, vice-président de l'Union  
Régionale des Collectivités forestières  
d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Denis SOULÉ,  
Conseiller municipal de Lodes,  
vice-président des Communes  
forestières de Haute-Garonne

# Le réseau



**+2 UNIONS DE MASSIF :**

- MASSIF CENTRAL
- MASSIF DES PYRÉNÉES - UNION GRAND SUD



**LÉGENDE :**

**UNIONS RÉGIONALES**

**ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES**

---

► **AUVERGNE RHÔNE-ALPES**

La Ruche  
256, rue de la République - 73000 CHAMBÉRY  
[aura@communesforestieres.org](mailto:aura@communesforestieres.org)  
04 79 60 49 05

---

► **BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

Maison de la Forêt et du Bois  
20, rue François Villon  
25041 BESANÇON Cedex  
[bourgognefranchecomte@communesforestieres.org](mailto:bourgognefranchecomte@communesforestieres.org)  
03 81 41 26 44

---

► **CORSE**

Maison de l'agriculture  
19, avenue Noël Franchini - 20090 AJACCIO

---

► **GRAND EST**

80, Boulevard Maréchal Foch - 54520 LAXOU  
[grandest@communesforestieres.org](mailto:grandest@communesforestieres.org)  
03 83 28 95 24

---

► **ÎLE-DE-FRANCE**

13, rue du Général Bertrand - 75007 PARIS  
[iledefrance@communesforestieres.org](mailto:iledefrance@communesforestieres.org)  
06 42 54 65 19

---

► **NOUVELLE-AQUITAINE**

[nouvelleaquitaine@communesforestieres.org](mailto:nouvelleaquitaine@communesforestieres.org)  
05 59 39 06 65 - 06 47 80 94 04

► **ANTENNE AQUITAINE**

32, rue Gambetta - 64400 OLORON-STE-MARIE  
06 38 85 49 52

► **ANTENNE LIMOUSIN**

SAFRAN - 2, avenue Georges Guingouin  
CS 80912 Panazol - 87017 LIMOGES Cedex 1  
06 98 44 78 45

---

► **NORMANDIE**

1, rue des Côtes - 76520 MONTMAIN  
[normandie@communesforestieres.org](mailto:normandie@communesforestieres.org)  
06 17 96 38 80

---

► **OCCITANIE**

Les Athamantes n°4  
740, avenue des Apothicaires  
34090 MONTPELLIER  
[occitanie@communesforestieres.org](mailto:occitanie@communesforestieres.org)  
04 11 75 85 17

---

► **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Pavillon de Chasse du Roy René - CD7 Valabre  
13120 GARDANNE  
[paca@communesforestieres.org](mailto:paca@communesforestieres.org)  
04 42 65 43 93

---



+ 2 UNIONS MASSIFS

**Massif Central**

Comité Massif Central des Communes forestières - Maison de la Forêt et du Bois  
10, allée des Eaux et Forêts - Marmilhat  
63370 LEMPDES  
[massifcentral@communesforestieres.org](mailto:massifcentral@communesforestieres.org)  
07 77 22 05 24 | 06 28 47 20 34

---

**Massif des Pyrénées**

Union Grand Sud  
6, rue du Barry - 31210 MONTREJEAU  
[grandsud@communesforestieres.org](mailto:grandsud@communesforestieres.org)  
05 61 88 38 34

---

*Pour les 4 régions ci-dessous,  
n'hésitez pas à contacter la Fédération :  
[federation@communesforestieres.org](mailto:federation@communesforestieres.org)  
01 45 67 47 98*

► **BRETAGNE**

Communes forestières Morbihan

► **CENTRE-VAL DE LOIRE**

Communes forestières Cher et Indre

► **HAUTS-DE-FRANCE**

Communes forestières Nord et Aisne

► **PAYS DE LA LOIRE**

---



# salon des maires

et des collectivités locales

mar. 21 | mer. 22 | jeu. 23  
novembre 2023

PARIS  
Porte de Versailles

## RETROUVEZ LA FÉDÉRATION AU SALON DES MAIRES

Des évènements seront organisés sur le stand de la Fédération nationale des Communes forestières. N'hésitez pas à suivre nos actualités !

Avec le soutien de



*Un programme complet  
sera disponible sur le site*

[fncofor.fr](https://fncofor.fr)



**FNCOFOR**  
13 Rue du Général Bertrand - 75007 Paris  
01 45 67 47 98 | [federation@communesforestieres.org](mailto:federation@communesforestieres.org)  
**[fncofor.fr](https://fncofor.fr)**



**in** Fédération nationale des Communes forestières